



LIVRET DE L'ÉTUDIANT

PluriPASS

Parcours Angers Sciences de la Santé

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020 - 2021

Accessible sur : <http://www.univ-angers.fr/fr/formation/pluripass.html>

SOMMAIRE

Présentation de la formation	3
Edito >> 4	
Présentation de la formation >> 5	
Organisation générale du parcours PluriPASS	6
Schéma de l'organisation générale >> 7	
Tableau récapitulatif du tronc commun semestres 1 et 2 >> 8	
Liste des UEO Optionnelles >> 9	
Tableau récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances >> 10 - 11 - 12 - 13	
Déroulement des MEM >> 14	
Calendrier >> 15	
Programme des enseignements	16
UE1 Biochimie - Biologie et bioinformatique moléculaires >> 18 - 19	
UE2 Biologie cellulaire - reproduction - anatomie >> 20 - 21 - 22	
UE3 Chimie générale/Mathématiques >> 24 - 25	
UE4 Sciences appliquées à la thérapeutique >> 26 - 27	
UE5 Sociologie et histoire >> 28 - 29	
UE6 Droit, Economie et Science politique >> 30 - 31	
UE7 Biochimie - Biologie et bioinformatique moléculaires génétique >> 32 - 33	
UE8 Biologie cellulaire - Histologie >> 34 - 35	
UE9 Physiologie - Anatomie - Biophysique >> 36 - 37	
UE10 Statistiques appliquées à la santé/Biophysique >> 38 - 39	
UE11 Chimie organique et analytique >> 40 - 41	
UE12 Psychologie - Droit >> 42 - 43	
UE Anglais >> 44 - 45	
UE Culture numérique >> 46 - 47	
UE 3PE >> 48 - 49	
UE Optionnelles (UEO) >> 50	
Organisation des enseignements	51
La plateforme de formation à distance - Moodle >> 52 - 53	
La retransmission vidéo des cours >> 54	
Procédure des examens	55
Préparation et organisation >> 56 - 57	
Déroulement des examens >> 58 - 63	
Vie étudiante	64
Le tutorat >> 65	
Les élections universitaires étudiantes >> 66	
Informations et consignes	67
Vaccination obligatoire >> 68	
Couverture sociale >> 69	
Poursuite d'études	70
Admission dans les études de santé >> 71 - 72	
Schéma des études médicales >> 73	
Schéma des études de pharmacie >> 74	
Schéma des études d'Odontologie >> 75	
Schéma des études de Sages-femmes >> 76	
Descriptif des études de Masso-Kinésithérapie >> 77	
Descriptif des poursuites d'études hors santé >> 78 - 79	
Annexes	80
Social - Pratique >> 81	
Plan bus-tramway >> 82	
Plan campus de Belle Beille >> 83	
Plan campus Saint-Serge / Santé >> 84 - 85	



Présentation de la formation

Edito

Le **Parcours Angevin des Sciences de la Santé** (PluriPASS) fait suite à un projet d'expérimentation mis en place par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (loi du 22 juillet 2013), pour remplacer la PACES (première année commune aux études de santé). Ce parcours de deux semestres permet de postuler à sa première chance d'accès aux filières de santé. Une seconde chance d'entrer dans ces filières sera proposée en passant par des parcours de licence, en L2 ou L3.

Ce nouveau mode d'accès aux études de santé, comme à d'autres filières de l'université, vise un double objectif : en capitalisant les deux semestres du parcours, au travers d'une formation multidisciplinaire, permettre à chacun de s'orienter vers la formation correspondant à ses choix et à ses aptitudes, tout en diversifiant le profil des futurs professionnels de santé. Ce parcours permet une poursuite d'études dans les filières contingentées de santé (médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie, kinésithérapie), un nombre important de filières LMD (Licence-Master-Doctorat) des universités d'Angers et du Mans, ainsi que des écoles d'ingénieurs.

Trois grands champs disciplinaires que sont les sciences de la vie, les sciences de l'ingénieur (maths, physique, chimie) et les sciences humaines et sociales (sociétés et culture, droit...) constituent le socle commun des études. Parmi ses originalités, le parcours PluriPASS renforce l'aspect sciences humaines et sociales au travers d'enseignements aussi divers et complémentaires que l'économie, la psychologie, les sciences politiques ou encore l'anglais et la culture numérique. PluriPASS permet par ailleurs l'élaboration de deux projets personnels et professionnels propres à chaque étudiant (3PE).

De nouvelles modalités pédagogiques sont mises en œuvre : du travail encadré à distance sur la plateforme numérique Moodle, des petits groupes d'enseignements dirigés renforçant les interactions avec les enseignants, des examens en continu, tout au long de l'année, et, pour certains étudiants, un oral d'admission aux études de santé (mini entretiens multiples ou MEM). En outre, des unités d'enseignement optionnelles permettent d'approfondir certains concepts déjà abordés ou au contraire de découvrir de nouvelles disciplines reliées aux diverses orientations possibles des étudiants, selon leurs choix. Un forum des métiers et des formations est organisé en janvier, encadré par le SUIO-IP (service universitaire d'information et d'orientation – insertion professionnelle).

Enfin, un tutorat organisé par l'association étudiante 2ATP (Association Angevine du Tutorat PluriPASS) avec le soutien de l'équipe pédagogique, est proposé tout au long de l'année, afin d'accompagner et guider les étudiants dans leur progression.

Les équipes pédagogiques, techniques et administratives de la Faculté de Santé, feront tout leur possible pour vous permettre une rentrée dans les meilleures conditions en respectant les règles d'hygiène et de distanciation sociale

Bonne rentrée à tous !

Pr. Delphine PRUNIER et Erwan AUTRET
Responsables de PluriPASS

PRESENTATION DE LA FORMATION

PluriPASS est un projet de l'Université d'Angers partagé par ses différentes facultés, en collaboration avec Le Mans Université (Campus du Mans et de Laval).

Equipe de direction

Directeurs PluriPASS

- | Delphine PRUNIER
- | Erwan AUTRET

Responsable des études

- | Anne-Laure DAGUENE

Responsables pédagogiques

- | Hélène LIBOUBAN
- | Kayleigh O'SULLIVAN
- | Guillaume VIAULT
- | Joëlle GUERY (pour les étudiants de le Mans Université)
- | Gaëlle PENCREAC'H (pour les étudiants de l'antenne de Laval)

Responsable Administrative

- | Nadine ROBINET

Doyens des facultés

- | **Faculté de Santé** : Nicolas LEROLLE

- | **Directeur du département médecine** : Cédric ANNWEILER

- | **Directeur du département pharmacie** : Frédéric LAGARCE

- | **Directeur du département maïeutique** : Cécile ROUILLARD

- | **Faculté de Lettres, Langues et Sciences Humaines** : Cyril FLEURANT

- | **Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion** : Christophe DANIEL

- | **Faculté des Sciences** : Philippe LERICHE

Equipe de scolarité

Service scolarité

- | Séverine DEZARNAULDS - 02.41.73.59.54 - pluripass@contact-univ-angers.fr
- | Murielle LURAT - 02.41.73.59.16 - pluripass@contact-univ-angers.fr
- | Léa JAMET - 02.41.73.58.12 - pluripass@contact-univ-angers.fr
- | LINDA GAUGAIN - 02.41.73.58.55 - pluripass@contact-univ-angers.fr

E-Pédagogie

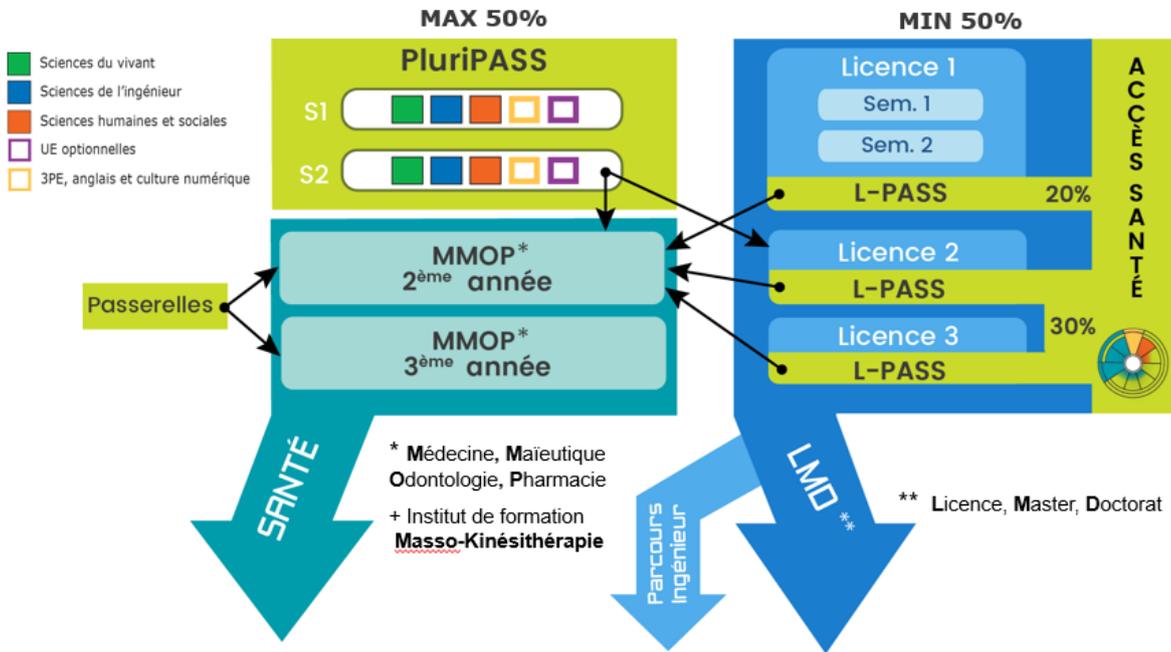
- | Anne-Sophie OUDINI - 02.41.73.58.28- e-pedagogie-sante@listes.univ-angers.fr
- | Charlène LAURIER - 02.41.73.59.18 - e-pedagogie-sante@listes.univ-angers.fr
- | Hélène REPUSSARD- 02.41.73.59.17 - e-pedagogie-sante@listes.univ-angers.fr



Organisation générale du parcours PluriPASS

ORGANISATION GENERALE DU PARCOURS PluriPASS

Schémas de l'organisation générale



Semestre 1		
86h00	69h20	97h
Semestre 2		
124h20	88h	44h
Total		
210h	157h20	141h
UE Transversale		

Cours magistraux	255h20
Enseignements dirigés	72h
Enseignements à distance	181h20

ORGANISATION GENERALE DU PARCOURS PluriPASS

1^{er} semestre

- UE1** Biochimie / Biologie et Bioinformatique moléculaires
- UE2** Biologie cellulaire / Reproduction / Anatomie
- UE3** Chimie générale - Mathématiques
- UE4** Sciences appliquées à la thérapeutique
- UE5** Sociologie et histoire
- UE6** Droit, Economie et Science politique
- UE** Culture numérique
- UE** Anglais
- UE** 3PE
- UE** Optionnelle 1

Responsables des UE

- Salim KHIATI - Juan Manuel CHAO DE LA BARCA
- Sylvie CHEVALIER - Pascale MAY-PANLOUP
- Catherine PASSIRANI - Bernard LANDREAU
- Camille SAVARY
- Anne-Laurence PENCHAUD - Frédéric LAGARCE
- Clotilde ROUGE-MAILLART - Xavier PAUTREL
- Michel BARBEROUSSE
- Kayleigh O'SULLIVAN - Erwan AUTRET -
Martine FISBACH
- Adeline ALVES DE SOUSA

2^{ème} semestre

- UE7** Biochimie / Biologie et Bioinformatique moléculaires / Génétique
- UE8** Biologie cellulaire - Histologie
- UE9** Physiologie / Anatomie / Biophysique
- UE10** Statistiques appliquées à la santé / Biophysique
- UE11** Chimie organique et analytique
- UE12** Psychologie - Droit
- UE** Anglais
- UE** 3PE
- UE** Optionnelle 2 - **UE** Optionnelle 3
- Module de préparation à l'oral**

- Delphine PRUNIER - Pascal REYNIER
- Hélène LIBOUBAN - Franck LETOURNEL
- Pierre ABRAHAM - François HINDRE
- Guillaume BASTIAT - Franck LACOEUILLE
- Sabine MALLET - Jean-Jacques HELESBEUX
- Catherine POTARD - Philippine LOHEAC-DERBOULLE
- Kayleigh O'SULLIVAN - Erwan AUTRET -
Martine FISBACH
- Adeline ALVES DE SOUSA
- Yamina CHIKH

Volume Horaire

1^{er} semestre : 303h50

Unité d'enseignement	Heure CM	Heure grand ED	Heure petit ED	Heure à distance	Total/UE
Semestre 1					
UE1	20h40	6h40	1h20	14h40	43h20
UE2	41h20	—	—	1h20	42h40
UE3	1h20	4h	4h	21h20	30h40
UE4	2h40	—	—	21h20	38h40
UE5	33h20	—	—	18h40	45h
UE6	33h20	—	—	18h40	52h
UEO1	—	—	—	—	16h
Culture numérique	—	—	—	12h	12H
Anglais	—	—	5h20	6h40	12h
3PE	—	1h30	—	10h	11h30

2^{ème} semestre : 310h

Unité d'enseignement	Heure CM	Heure grand ED	Heure petit ED	Heure à distance	Total/UE
Semestre 2					
UE7	24h	5h20	1h20	—	30h40
UE8	30h40	—	—	9h40	40h20
UE9	20h	—	—	33h20	53h20
UE10	13h20	17h20	—	20h	50h40
UE11	8h	12h	5h20	12h	37h20
UE12	28h	—	—	16h	44h
UEO2	—	—	—	—	16h
UEO3	—	—	—	—	16h
Anglais	—	—	12h	—	12h
3PE	—	4h	—	6h	10h

UE Optionnelles

1	Activités sportives 1 et 2	Patrice PROUCHET - Gilles GAGE
2	Adolescence et santé	Catherine POTARD
3	Alimentation et santé	Anne-Marie LE RAY
4	Anatomie dentaire	Fabienne JORDANA
5	Anatomie tête et cou	Antoine HAMEL
6	Anglais perfectionnement	Kayleigh O'SULLIVAN - Erwan AUTRET - Martine FISBACH
7	Biomatériaux dentaires	Assem SOUEIDAN
8	Botanical	Gérald LARCHER - Anne LANDREAU
9	Chimie : histoire, origines de la vie et applications à la santé	Elise LEPELTIER
10	Droit et éthique en santé	Aline VIGNON-BARRAULT
11	Droit public	Philippine LOHEAC-DERBOULLE
12	Handicap et santé	Isabelle RICHARD - Mickaël DINOMAS
13	Image médicale numérique	Jean-Baptiste FASQUEL
14	Institutions juridiques	Antoine BEGUIN
15	Introduction à l'économie de la santé	Xavier PAUTREL
16	Macroéconomie	Xavier PAUTREL
17	Maïeutique	Béatrice PIERROT- Cécile ROUILLARD
18	Maladies Infectieuses Interaction homme/animal/environnement	Matthieu EVEILLARD
19	Méthodologie juridique	Myriam ROUSILLE
20	Microéconomie	Jean-Pascal GAYANT
21	Modélisation mathématique des épidémies	François DUCROT
22	Nanosciences et santé	Victor TEBOUL - Emilie ROGER - Catherine PASSIRANI
23	Neurosciences appliquées à la santé	Philippe ALLAIN
24	Précarité et vulnérabilité sociales	A.L. PENCHAUD - C. ROUGE-MAILLART
25	Principes de management	Yamina CHIKH
26	Réadaptation, inclusion et santé	G. Poriel / J.L. PACILLY
27	Santé au travail	Julie BOUROCHER
28	Santé et migrations	Angelina ETIEMBLE
29	Sport et santé	Pierre ABRAHAM - Sylvain DURAND
30	Vulnérabilités psychologiques de l'enfant	Aubeline VINAY

Coefficients tronc commun semestre 1 et 2

Unité d'enseignement	ECTS	POINTS	Coef MED	Coef PHARM	Coef ODON	Coef MAI	Coef KINE
SEMESTRE 1							
UE1	4	100	3	3	3	3	3
UE2	4	100	3	3	3	3	3
UE3	3	100	3	4	3	2	3
UE4	3	100	3	4	3	2	3
UE5	5	100	3	2	3	4	3
UE6	5	100	3	2	3	4	3
Total semestre 1	24	600	1800	1800	1800	1800	1800
SEMESTRE 2							
UE7	3	100	3	3	3	3	3
UE8	3	100	3	3	3	3	3
UE9	5	100	3	3	3	3	3
UE10	5	100	3	3	3	3	3
UE11	3	100	3	4	3	2	3
UE12	4	100	3	2	3	4	3
Total semestre 2	23	600	1800	1800	1800	1800	1800

Coefficients UE TRANSVERSALES

Unité d'enseignement	ECTS	POINTS	COEFFICIENT
Semestre 1			
UE0 1	2	20	3
Anglais	2	20	3
Culture numérique	2	20	3
Semestre 2			
UE0 2	2	20	3
UE0 3	2	20	3
3PE	3	20	3
Total	13	120	360

- ▶ La notation des UE Transversales se fait sur le « mode tout ou rien » : 0 ou 20 points
- ▶ La première année (L1) est validée si l'étudiant obtient au minimum 600 / 1320 points (600 + 600 + 120 = 1320 ; nombre de points permettant de valider l'année = 600 pts : 60 ECTS)
- ▶ Total des points pour le classement dans les filières : 1800 + 1800 + 360 = 3960 pts

Modalités de contrôle des connaissances

I Calendrier et modalité d'évaluation

Dans le cadre du parcours de formation PluriPASS, le contrôle des connaissances s'effectue sous forme de 5 examens répartis comme suit :

	Unité d'enseignement	Durée de l'épreuve	Type d'épreuve	Dates
Semestre 1				
Examen 1 2h30	UE 1-2-3-4-5-6 (matin) Anglais	2h + 30 min	10 pts/UE = 60 pts 10 QCM/UE	Lundi 28 septembre 2020
Examen 2 6h	UE 1-3-5 (matin) UE 2-4-6 (après-midi)	3h -60 min /UE 3h -60 min /UE	40 pts/UE = 240 pts 40 QCM max/UE 40 QCM max/UE	Lundi 09 novembre 2020
Examen 3 7h30	UE 1-3-5 (matin) Anglais	60 min /UE (UE1-3) 90 min /UE (UE5) 30 min	50 pts/UE = 300 pts 40 QCM max/UE 40 pts & 10 pts/UE QROC & 10 QCM/UE	Jeudi 10 décembre 2020 et Vendredi 11 décembre 2020
	UE 2-4-6 (matin)	60 min /UE (UE2-4) 90 min /UE (UE6)	50 pts/UE = 300 pts 40 QCM max/UE 40 pts & 10 pts/UE QROC & 10 QCM/UE	
Semestre 2				
Examen 4 6h	UE 7-9-11 (matin) UE 8-10-12 (après-midi)	60 min /UE 60 min /UE	50 pts/UE = 300 pts 40 QCM/UE 40 QCM/UE	Lundi 08 mars 2021
Examen 5 6h30	UE 7-9-11 (matin) UE 8-10-12 (après-midi) Anglais	60 min /UE 30 min 60 min /UE	50 pts/UE = 300 pts 40 QCM max/UE 40 QCM max/UE	Jeudi 22 avril 2021

UE transversales

- **Anglais** : Epreuve de type QCM (lundi 28 septembre 2020, jeudi 10 décembre 2020 et jeudi 22 avril 2021)
- **U.E.O (UE optionnelles)** :

La modalité d'évaluation est déterminée par l'enseignant parmi les méthodes suivantes :

- Evaluation d'un dossier
- Evaluation d'un exposé oral
- Epreuve écrite unique (QCM ou rédactionnelle) en ligne ou sur papier.

➤ **Projet personnel et professionnel de l'étudiant (3PE)** :

L'étudiant réalise les activités mises en ligne sur Moodle et participe au forum des métiers et formations du secteur santé.

- **Culture numérique** : un ensemble de tests en ligne est proposé sur Moodle

Modalités de contrôle des connaissances

1 - Validation des UE du tronc commun

Première session : Chaque UE du tronc commun vaut 100 points. Chaque UE transversale vaut 20 points selon le principe du tout ou rien, soit au maximum 120 points compris dans la validation de l'année. Ainsi, 1320 points au total (= 12UE x 100 pts + 120 pts) peuvent être obtenus sur l'année.

L'obtention de 600 points sur l'année sur l'ensemble des UE du tronc commun et des UE transversales (sur un total de 1320 points) donne 60 ECTS et permet de valider la première année du parcours PluriPASS, toutes les UE se compensant entre elles, y compris avec les UE transversales. Il n'y a pas de note éliminatoire.

Seconde session : L'étudiant qui n'a pas validé son année en première session peut présenter la seconde session pour le(s) semestre(s) pour le(s)quel(s) la note est inférieure à 300/600 points. Une seule épreuve à distance, sur la plateforme Moodle, de 60 QCM au maximum et de 90 minutes est proposée par semestre. Si l'étudiant n'a validé aucun des deux semestres, il peut se présenter à l'examen d'un seul semestre, s'il le souhaite. La note finale retenue pour chaque UE est la meilleure des notes obtenues en première ou seconde session. Il n'y a pas de seconde session pour les UE transversales mais les points acquis en première session sont conservés pour la deuxième session. A l'issue de la deuxième session, si l'étudiant valide sa première année (60 ECTS), il peut s'inscrire **sous réserve d'un avis favorable d'une commission de validation de l'UFR d'accueil**, dans une autre L2.

En première comme en seconde session : Une absence à une épreuve conduit à une note de zéro pour cette épreuve. Il n'y a pas d'épreuves de remplacement, y compris pour les absences justifiées, ni de dispense d'assiduité.

2 - Validation des UE transversales (Anglais, culture numérique, 3PE et UEO)

La validation se fait sur le mode du tout ou rien. Chaque UE transversale est validée si la note finale est de 20 et non validée si la note finale est de 0.

- **L1 validée :** 60 ECTS – possibilité de passage en filière santé, ou dans une autre L2.

- **Redoublement :** dans le cas d'un étudiant dont la L1 n'est pas validée, aucun crédit n'est conservé et il ne pourra prétendre à une entrée en santé qu'à la fin d'une L2 ou L3 dans une autre composante L2-PASS ou L3-PASS.

- **Orientation en cours de L1 :** dans le cas d'un étudiant souhaitant une orientation différente au cours du S1 ou à la fin du S1, son dossier est soumis à une commission de validation de la faculté d'accueil.

- **Orientation en fin de L1 non validée :** les crédits obtenus par l'étudiant pour toutes les unités où la note est supérieure ou égale à 50/100 (10/20) sont conservés et son dossier est soumis à une commission de validation de la faculté d'accueil pour une orientation potentielle en L2.

La modalité des cours

Les cours PluriPASS sont dispensés de différentes manières :

Les cours magistraux

Ce sont des cours en amphithéâtres.

Ces cours ont toujours lieu dans les amphithéâtres en AVERROES et VEIL de la Faculté de Santé.

Les enseignements dirigés : 2 tailles

Les **grands ED** sont des enseignements dirigés d'environ 250 étudiants qui ont lieu dans l'un des amphithéâtres de Santé. (TD en vert sur EDT)

Les **petits ed** sont des enseignements dirigés d'environ 50 étudiants qui sont dispensés à trois périodes de l'année (3 fois une semaine, en orange sur EDT). Ils se dérouleront sur la Faculté de Santé pour Angers, à l'I.U.T pour Laval et à la Faculté des Sciences pour Le Mans.

Pour ces 2 types d'ED les étudiants sont affectés à un groupe précis A, B, C, ou groupe «le Mans» ou «Laval». Ils devront se référer à l'emploi du temps qui sera propre à leur groupe.

Les cours à distance

Les cours à distance font partie intégrante de la formation PluriPASS.

Ils sont indiqués dans l'emploi du temps chaque semaine car ils s'inscrivent dans la logique pédagogique mise en place par chaque enseignant.

L'étudiant suit ces cours, soit au moment indiqué par l'emploi du temps en se connectant depuis la BU, de chez lui ou de la faculté, ou bien à tout autre moment de la semaine. Il s'agit soit de cours magistraux soit d'exercices d'autoévaluation. La plupart des cours est associée à un forum sur lequel l'étudiant peut déposer ses questions.



Les étudiants sont dès la rentrée répartis en groupes d'ED d'environ 250 étudiants :

- groupes A - B - C + groupe «Le Mans» + groupe «Laval»

Les étudiants manceaux sont réunis dans un groupe spécifique à le Mans Université - Près de la Résidence étudiante Bartholdi - 72000 LE MANS, et ceux de Laval sont réunis dans un groupe spécifique au centre Jean Monnet - 12 quai de Bootz - 53000 LAVAL

Un enseignant référent est désigné pour chacun de ces groupes. L'étudiant fera sa connaissance le jour de la rentrée. Les groupes d'ED sont eux-mêmes subdivisés en groupes de petits ed d'environ 50 étudiants.

Déroulement des MEM

➤ Module de préparation aux oraux (enseignante : Yamina Chikh)

A la fin du deuxième semestre, les étudiants inscrits sur la liste d'admissibilité seront reçus en mini entretiens multiples (MEM).

4 MEM seront proposées aux candidats :

- **MEM 1** : Les candidats présenteront un dossier relatif à une unité d'enseignement optionnelle qu'ils auront suivie dans l'année.
- **MEM 2** : Les candidats présenteront l'un de leurs deux projets d'orientation : leurs motivations pour le/les métiers de santé concerné(s) et leur réflexion sur une alternative possible.
- **MEM 3** : Les candidats seront entendus sur un scénario correspondant à une situation complexe.
- **MEM 4** : Les candidats seront entendus sur une mise en situation (avec un acteur).

Un temps de préparation est prévu pour le MEM 3.

Les 4 MEM communs à toutes les filières sont évaluées sur 100 points pour un total de 400 points.

Ces épreuves orales, d'une durée d'environ 10 minutes chacune, se dérouleront au mois de juin devant 4 binômes d'examineurs.

Le classement final des candidats admissibles est obtenu en divisant par deux la somme du classement écrit et du classement des épreuves orales. En cas d'ex aequo, le candidat ayant le meilleur classement à l'oral devient prioritaire et les ex aequo sont départagés. Les rangs ainsi obtenus sont reclassés à partir du rang 1 (réinitialisation des rangs)

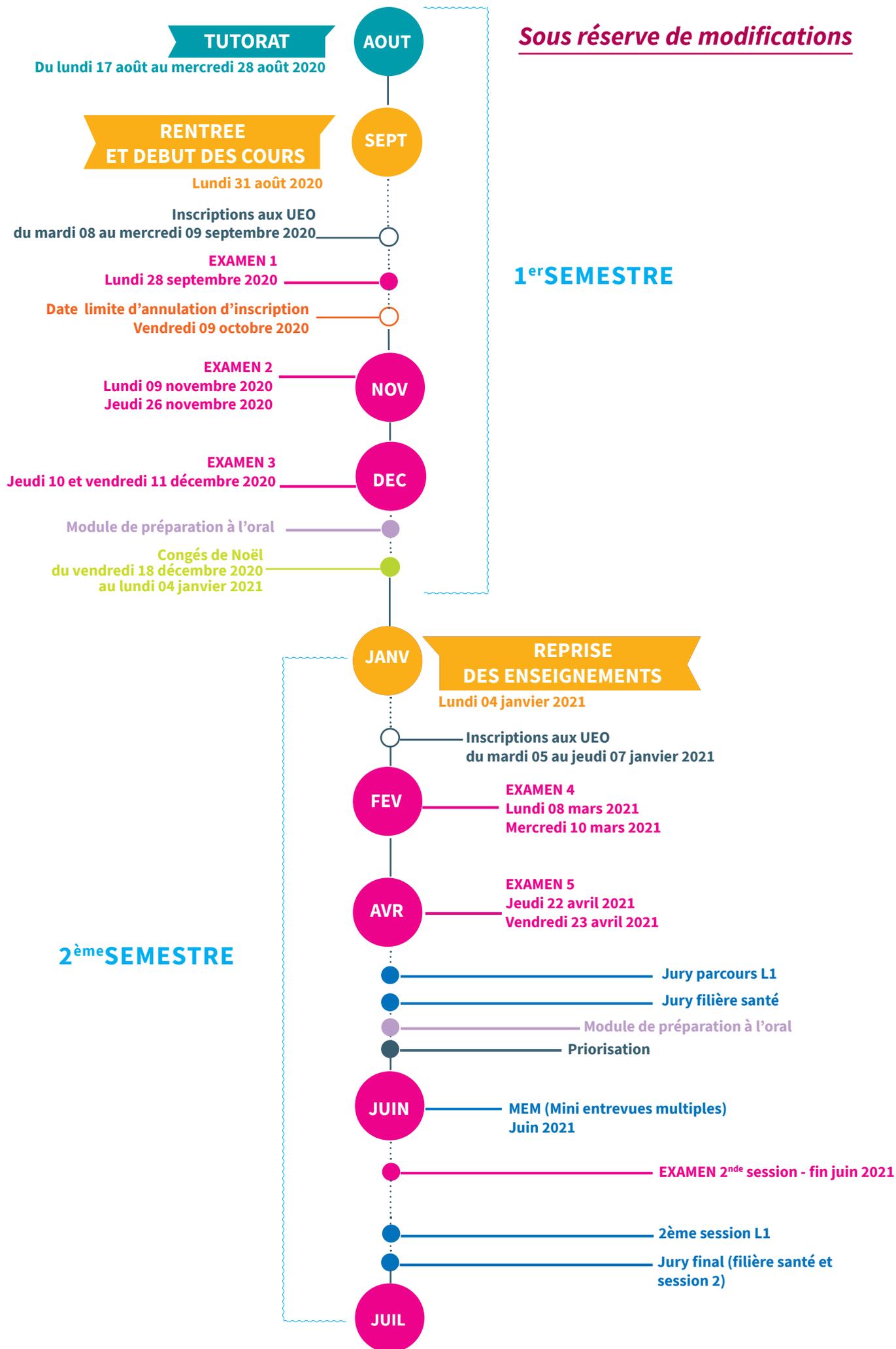
Règlement MEM

Un président de jury des épreuves orales veille au bon déroulement et vérifie la cohérence de la notation. Les documents de jury (critères d'appréciation retenus, grilles d'évaluation, commentaires divers...) sont qualifiés de « documents de travail ». A ce titre, ils sont la propriété du jury et ne sont aucunement communicables. Seules les 4 notes finales sur 100 points sont remises à la scolarité puis communiquées à l'étudiant, à la fin des épreuves, via son relevé de notes. L'étudiant doit se présenter à la date, à l'heure et au lieu indiqués sur la convocation aux épreuves. Aucune demande de changement de date n'est acceptée. L'heure indiquée est toujours l'heure de début de la demi-journée des 4 épreuves orales. En pratique, il est demandé aux candidats de se prémunir contre tout imprévu. Toute communication entre étudiants est interdite pendant la demi-journée. L'utilisation d'un téléphone portable ou d'un appareil permettant l'échange d'informations sera considéré comme une tentative de fraude. Tout étudiant se présentant sans sa convocation et/ou sa pièce d'identité ne sera pas autorisé à passer son épreuve.

Un étudiant absent est déclaré démissionnaire. Si cet étudiant prévoit son abandon, il lui est demandé d'en informer le service de la scolarité. Cette information permettra une meilleure gestion des emplois du temps des étudiants et des jurés.

Exceptionnellement si un retard est dû à un cas de force majeure que l'étudiant peut justifier, il peut demander à se voir attribuer un nouvel horaire de passage, sous réserve de la décision du président du jury qui appréciera la validité du motif du retard.

CALENDRIER





Programme des enseignements

PluriPASS	▶ Parcours Angevin des Sciences de la Santé
UE	▶ unité d'enseignement Les semestres sont organisés en Unités d'Enseignement. Une UE est composée de plusieurs enseignements et quantifiée par un nombre d'ECTS
UEO	▶ unité d'enseignement optionnelle
Semestre	▶ unité de référence du système L.M.D. Deux semestres : de septembre à décembre puis de janvier à mai. Les semestres sont organisés en Unités d'Enseignements (UE). Un semestre correspond à 30 crédits (ECTS).
S1	▶ semestre 1
S2	▶ semestre 2
CM	▶ cours magistral
ED	▶ enseignement dirigé en groupe d'environ 250 étudiants
ed	▶ enseignement dirigé en groupe d'environ 50 étudiants
Q.C.M.	▶ question à choix multiples
Q.R.O.C.	▶ question rédactionnelle ouverte courte
NA	▶ numerus apertus
E.C.T.S.	▶ European Credit Transfer System, nom européen des crédits 1 an = 60 crédits (30 ECTS par semestre)
Moodle	▶ Plateforme de formation à distance où sont renseignés les parcours de formation : - cours à distance - supports de cours - photocopiés - forum d'échanges entre étudiants et enseignants
Tutorat	▶ Accompagnement pédagogique, effectué par des étudiants, qui consiste en des séances de soutien tout au long de l'année en petits groupes, animées par des étudiants plus expérimentés et plus avancés dans leur parcours universitaire. Les séances de tutorat sont programmées dans le planning hebdomadaire.
Priorisation	▶ Etape de saisie des choix préférentiels de filières, en fin d'année
MEM	▶ Mini entretiens multiples
LMD	▶ Licence Master Doctorat
ADAC	▶ Admis avant choix
LC	▶ Liste complémentaire
AO	▶ Autorisé oral
3PE	▶ Projet personnel et professionnel de l'étudiant
CMI	▶ Cursus master ingénierie (parcours de licence renforcé)

UE1 - Biochimie

Biologie et Bio-informatique moléculaires

Responsables

- | Juan Manuel CHAO DE LA BARCA
- | Salim KHIATI

Enseignants impliqués

- | Marc FERRE
- | Gérald LARCHER
- | Pascal REYNIER
- | Juan Manuel CHAO DE LA BARCA
- | Salim KHIATI

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	ED	ed	Total heures UE	ECTS
1	28h40	14h40	20h40	6h40	1h20	43h20	4

Objectifs

Plusieurs approches complémentaires sont nécessaires pour appréhender le vivant normal et pathologique. Cet enseignement de Biochimie et Biologie moléculaire propose une lecture à l'échelle moléculaire du vivant, complémentaire des aspects cellulaires, tissulaires et physiologiques à l'échelle des organismes. L'enseignement sera général et progressif, permettant de donner aux étudiants les bases nécessaires pour les différents cursus de santé et de sciences. Il sera tout autant utile aux étudiants s'orientant vers les domaines des sciences dures et des sciences humaines dans le cadre de la compréhension plus générale du monde qui nous entoure. A l'heure où les génomes peuvent être séquencés en quelques heures, cet apprentissage sera étroitement connecté à la façon dont les données moléculaires sont collectées, classées et exploitées dans des bases de données grâce aux outils bio-informatiques. L'enseignement est bâti pour tenter de répondre aux questions fondamentales que l'on se pose lorsque l'on souhaite comprendre les mécanismes de la vie et son évolution.

Supports pédagogiques

- En autonomie, en ligne sur Moodle :
 - Diaporamas sonorisés,
 - Activités commentées et corrigées d'auto-évaluation.
- En présentiel :
 - CM podcastés avec les supports des enseignants.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED ed	Heures Distance
► Origine et évolution du vivant	<ul style="list-style-type: none"> ► Quelle est l'origine du monde vivant ? ► Quelle est l'organisation du monde vivant et son évolution ? ► Quelles sont les relations de l'homme avec le monde vivant ? ► Quel est l'impact de l'évolution dans les pathologies ? 	G. Larcher	6h40	1h20 ED	
► Biochimie structurale : principales molécules du vivant	<ul style="list-style-type: none"> ► Quelles sont les principales molécules du vivant (en continuité avec le cours de chimie) ? ► Mots-clés : <i>glucides, acides aminés, lipides, lipoprotéines, cholestérol, vitamines et cofacteurs, molécules signal (hormones et médiateurs)</i> 	J.M. de la BARCA	9h20		1h20
► Biologie & bio-informatique moléculaire	<ul style="list-style-type: none"> ► Comment les informations nécessaires à la vie sont-elles conservées et transmises d'une génération à l'autre ? ► Comment l'information génomique est-elle à la base de l'organisation et du fonctionnement des cellules et des organismes ? ► Comment les données génomiques sont-elles analysées et répertoriées dans les domaines de la santé ? ► Conférence « La révolution informatique dans les sciences » : L'informatique a d'abord été un outil à pour faire les calculs mathématiques rapidement et à grande échelle. Nous illustrerons par des exemples pris en physique, en médecine et en biologie comment elle devient une nouvelle façon de penser les sciences, en particulier dans les sciences de la vie qui n'ont été historiquement que peu touchées par les approches mathématiques. ► Mots-clés : <i>nucléotides, acides nucléiques, structure et diversité des génomes, maintenance et expression des génomes, transmission de l'information, variations pathogènes et non pathogènes, bases de données et bio-informatique, concept de médecine personnalisée.</i> 	P. Reynier M. Ferré S. Khiati	4h40	5h20 ED 1h20 ed	13h20

UE2 - Biologie cellulaire - Reproduction - Anatomie

Responsables

- Sylvie CHEVALIER
- Pascale MAY-PANLOUP

Enseignants impliqués

- Guillaume MABILLEAU
- Pascale MAY-PANLOUP
- Sylvie CHEVALIER
- Franck LETOURNEL
- Henri-Dominique FOURNIER

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	Total heures UE	ECTS
1	41h20	1h20	41h20	42h40	4

Objectifs

L'objectif de l'enseignement de la biologie cellulaire est de doter les étudiants des éléments indispensables pour accéder à la compréhension des grandes fonctions biologiques, ces connaissances étant elles-mêmes indispensables pour permettre d'appréhender leurs dérèglements, conséquences ou causes de nombreuses pathologies. Ce programme permet de mettre en place les éléments fondamentaux concernant la cellule (constitution, structures, organisation intracellulaire,...), et de donner une vision synthétique du fonctionnement cellulaire.

L'objectif de l'enseignement d'embryologie est de comprendre le développement humain depuis l'embryon de quatre semaines jusqu'au terme.

Le matériel de cours (lectures complémentaires, bibliographie...)

Cours de Biologie cellulaire ; P Cau ; eds Ellipses

Biologie de la reproduction et du développement ; Collège Hospitalo-Universitaire de BMDR ; eds Ellipses

Supports pédagogiques

- En autonomie, en ligne sur Moodle :
 - 1 film
 - QCM d'autoévaluation et correction
- En présentiel :
 - CM podcastés avec les supports des enseignants.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	Heures distances
▶ Introduction à la biologie cellulaire	▶ Introduction	S. Chevalier	1h20	
▶ La description de la cellule et de ses organites pour les cellules procaryotes, eucaryotes et végétales	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les membranes ▶ Le noyau ▶ Les mitochondries ▶ Le système endomembranaire ▶ Le cytosquelette ▶ Le lysosome ▶ Le peroxyosome ▶ Le cytosol ▶ Les protéines chaperons ▶ Le protéasome 	S. Chevalier F. Letournel	4h 2h40	1h20
▶ Les mécanismes du trafic intra cellulaire des protéines dans la cellule	▶ Trafic co- et post-traductionnel	S. Chevalier	2h40	
▶ 1 - Morphogénèse secondaire	▶ La mise en place des feuilletts embryonnaires, le début de la neurulation, principe des délimitations	G. Mabillean	8h	
▶ 2 - Acquisition de la forme embryonnaire	▶ Les délimitations, la métamérisation. Application à la région céphalique			
▶ 3 - Morphogénèse du pôle céphalique	▶ Neurulation et évolution de l'extrémité céphalique, appareil branchial, morphogénèse de la langue ; mise en place du tube cardiaque			
▶ 4 - Morphogénèse secondaire : coeur et vaisseaux ; morphogénèse du pôle caudal	▶ Le tube cardiaque. L'évolution du tube cardiaque et des gros vaisseaux ; la région caudale			
▶ 5 - Pôle caudal ; Les annexes embryonnaires 1	▶ Evolution de la région caudale, les organes génitaux externes ; Les membranes, le cordon ombilical, le liquide amniotique			
▶ 6 - Les annexes embryonnaires 2	▶ Le placenta, développement			
▶ 7 - Les annexes embryonnaires 3 Morphogénèse secondaire œil face	▶ Le placenta, histophysiologie			
▶ 8 - Morphogénèse définitive - Morphogénèse secondaire des membres	▶ Développement de l'œil, de la face et des membres			
▶ 9 - Mécanismes morphogénétiques 1	▶ Induction, inducteurs, rôles du mésoderme			
▶ 10 - Les Mécanismes morphogénétiques Mécanismes morphogénétiques 2	▶ Les implications dans le développement des membres, l'apoptose, la différenciation cellulaire			

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	Heures Distance
▶ Méiose	▶ Gamètes , brassage génétique	P. May-Panloup	9h20	
▶ Spermatogenèse	▶ Testicules, épидидyme, spermatozoïdes			
▶ Ovogenèse	▶ Ovaire, follicule ovarien, ovocyte			
▶ Première semaine du développement - Fécondation	▶ Zygote, Assistance Médicale à la Procréation, Contraception			
▶ Première semaine du développement - Segmentation	▶ Blastomères, morula, blastocyste			
▶ Deuxième semaine du développement	▶ Nidation, trophoblaste, endomètre			
▶ Troisième semaine du développement	▶ Gastrulation, feuillet embryonnaires			
▶ Anatomie générale	▶ 1ère partie ▶ 2ème partie	H.D. Fournier	13h20	

UE3 - Chimie générale - Mathématiques

Responsables

| Catherine PASSIRANI
 | Bernard LANDREAU

Enseignants impliqués

| Catherine PASSIRANI
 | Sabine MALLET
 | Elise LEPELTIER
 | Séverine BOISARD
 | François HINDRE
 | Bernard LANDREAU

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	ED	ed	Total heures UE	ECTS
1	9h20	21h20	1h20	4h	4h	30h40	3

Objectifs

Chimie générale :

Acquérir des connaissances de chimie générale et organique dans l'optique d'appréhender les données nécessaires à la compréhension des phénomènes du vivant.

Dans cet objectif, la structure des atomes et molécules sera étudiée de manière à pouvoir décrire les propriétés chimiques et physicochimiques des molécules organiques simples ou complexes ainsi qu'expliquer leur participation aux réactions chimiques. Les phénomènes de cinétique et de thermodynamique de base seront décrits. Des notions sur l'état solide, l'exemple de l'eau ainsi qu'une introduction à l'étude des complexes biologiques seront exposés. Cet ensemble de données permettra de comprendre, au cours des UE proposées en sciences du vivant, la stratégie générale du fonctionnement de l'organisme basée sur des phénomènes chimiques.

Mathématiques :

L'objectif du cours est de revoir et de compléter certaines notions et résultats du secondaire utiles pour appréhender les mathématiques du vivant. A l'issue de la formation, l'étudiant devra :

- savoir résoudre un système linéaire de deux équations à deux inconnues ainsi qu'une équation polynomiale du second degré,
- savoir exploiter une relation de récurrence pour expliciter le terme général d'une suite, connaître les suites classiques (arithmétique, géométrique, arithmético-géométrique) et décrire leur comportement à l'infini (calcul de limites),
- savoir étudier une fonction d'une variable réelle et tracer sa courbe représentative, (notions de continuité, de dérivation, de limites),
- connaître les fonctions usuelles (puissances, logarithme, exponentielle, trigonométriques),
- savoir calculer l'intégrale d'une fonction continue sur un intervalle par recherche de primitive,
- savoir résoudre une équation différentielle linéaire d'ordre un (avec ou sans second membre),
- savoir effectuer des calculs trigonométriques simples,
- savoir mettre en pratique les notions et techniques abordées dans ce module sur des exemples tirés des sciences du vivant.

Supports pédagogiques

- En autonomie en ligne sur Moodle :
 - Diaporamas sonorisés
 - Livres en ligne
 - QCM d'autoévaluation et correction
- En présentiel :
 - CM podcastés avec les supports des enseignants.
 - Enseignements dirigés partagés entre les différents enseignants

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED ed	Heures Distance
▶ Structure de la matière	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Notions fondamentales ▶ Atomes ▶ Configuration électronique ▶ Classification périodique ▶ Structure des molécules ▶ Liaison chimique 	C. Passirani E. Lepeltier S. Boisard S. Mallet F. Hindré	1h20	2h40 ED	5h20
▶ Introduction aux réactions chimiques	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Thermochimie ▶ Cinétique et catalyse ▶ L'eau 			4h ed	
▶ Résolution d'équations	<ul style="list-style-type: none"> ▶ système linéaire de 2 équations linéaires à 2 inconnues ▶ trinôme du second degré 	B. Landreau		1h20 ED	16h
▶ Suites récurrentes	<ul style="list-style-type: none"> ▶ suites définies par une relation de récurrence, exemples classiques (arithmétique, géométrique, arithmético-géométrique), ▶ notion de limite, théorèmes de convergence. 				
▶ Fonctions	<ul style="list-style-type: none"> ▶ étude d'une fonction, continuité, dérivabilité, étude des variations, extremums, limites, ▶ fonctions usuelles : puissances, logarithme, exponentielle, trigonométriques, ▶ calcul de primitives ▶ calcul d'intégrales simples, intégration par parties, calculs d'aires. 				
▶ Equations différentielles	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Equations différentielles linéaires du premier ordre, résolution de l'équation homogène associée, méthode de variation de la constante. 				
▶ Trigonométrie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Géométrie du triangle, relations métriques, fonctions sinus, cosinus, tangente. 				

UE4 - Sciences appliquées à la thérapeutique

Responsables

- ┃ Céline Bris
- ┃ Camille Savary
- ┃ Guillaume Viault

Enseignants impliqués

- ┃ Matthieu Eveillard
- ┃ Céline Bris
- ┃ Isabelle Baglin
- ┃ Nicolas Papon
- ┃ Samuel Legeay
- ┃ Emilie Roger
- ┃ Camille Savary
- ┃ Guillaume Viault
- ┃ Jean-Jacques Hélesbeux
- ┃ Denis Séraphin

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	ED	ed	Total heures UE	ECTS
1	17h20	21h20	2h40	12h	2h40	38h40	3

Objectifs

L'objectif principal de ce module est de vous apporter des éléments de culture générale que tout futur professionnel de santé doit connaître. A travers celui-ci, vous découvrirez les sciences qui gravitent autour de la prise en charge d'un patient, tant sur des aspects diagnostiques que sur les aspects thérapeutiques. La famille Tartempion vous sera présentée et en abordant leurs pathologies et leurs traitements, vous découvrirez :

- Les disciplines et métiers indispensables au diagnostic des pathologies de ces patients (imagerie médicale, biochimie, microbiologie, génétique,...)
- Les diverses origines des molécules présentant des effets thérapeutiques appelées principes actifs (synthétique, végétale, animale, biotechnologique...)
- Comment ces principes actifs agissent sur les cibles de l'organisme et leur confèrent leur effet pharmacologique : application à l'hypertension artérielle
- Les voies d'administration et les formes galéniques des médicaments
- La physiologie digestive qui est importante pour comprendre le devenir des médicaments
- Le devenir des principes actifs dans l'organisme par une initiation à la pharmacocinétique
- La sécurité de ces médicaments et leur évaluation tout au long de leur vie
- Prévention primaire, diagnostic automatique, choix d'une thérapeutique : comment la pharmaco-économie joue un rôle dans la prise en charge du patient ?
- Une initiation à l'éducation thérapeutique, discipline qui permet d'autonomiser le patient et d'optimiser sa qualité de vie

La deuxième partie de l'UE permettra d'acquérir des connaissances de base en chimie organique essentielles pour une meilleure compréhension des phénomènes du vivant et nécessaires à la synthèse et l'analyse des principes actifs. Dans cet objectif, la structure des molécules sera étudiée de manière à pouvoir décrire/interpréter les propriétés chimiques et physicochimiques des molécules organiques simples puis complexes. Les principes généraux de réactivité des molécules organiques ainsi que de nouvelles fonctions chimiques seront détaillés. Ceci permettra d'aborder la synthèse de composés polyfonctionnels tels que les principes actifs et à l'avenir de mieux comprendre de nouvelles problématiques associées à d'autres disciplines (la chimie analytique : formations et recherche d'impuretés, réactions de dosages,... ; la chimie thérapeutique et les sciences pharmacologiques : interactions avec une cible biologique, transformations liées au métabolisme,...).

Supports pédagogiques

- En autonomie en ligne sur Moodle :
 - Diporamas commenté
 - Livres en ligne
 - Exercice en ligne d'autoévaluation
- En présentiel :
 - CM et enseignements dirigés partagés

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED ed	Heures Distance
▶ Introduction de l'UE	Tout commence par le diagnostic médical du patient. ▶ Quels sont les disciplines impliquées pour aider au diagnostic / dépistage ? ▶ Quels sont les paramètres importants de ces analyses (sensibilité, fiabilité, reproductibilité...)	C. Bris M.Eveillard		8h ED	1h20
▶ Chimie Biotechnologie	▶ Les principes actifs d'origine naturelle (végétale, microbienne, animale,...) ou encore de synthèse : de leur découverte à leur production pharmaceutique	I. Baglin N. Papon			2h40
▶ Pharmacologie	▶ Quelles sont les cibles des principes actifs ? ▶ Comment sont mesurés ces effets ? ▶ Quelles sont les stratégies pharmacologiques à travers l'exemple de l'hypertension artérielle (HTA) ? Comprendre l'HTA	S. Legeay C. Savary			4h
▶ Galénique Biopharmacie	▶ Quelles sont les voies d'administration et les formes galéniques pour une meilleure stratégie pour le patient ?	E. Roger			1h20
▶ Physiologie	▶ La physiologie digestive car celle-ci va influencer l'activité du médicament	C. Savary			1h20
▶ Pharmacocinétique	▶ Quel est le devenir du principe actif dans l'organisme (Absorption - Distribution - Métabolisme - Elimination)	S. Legeay			1h20
▶ Toxicologie Pharmacovigilance	▶ Le médicament en toute sécurité pour le patient ▶ Notion de bénéfice risque	C. Savary			1h20
▶ Pharmaco-économie	▶ Prévention primaire, diagnostic, traitement : quelle stratégie thérapeutique pour le patient ?	C. Savary			1h20
▶ Education thérapeutique	▶ Le patient, sa vie avec la maladie et la thérapeutique ▶ Observance	C. Savary			1h20
▶ Chimie organique : - Etude structurale des molécules organiques - Eléments de réactivité - Réactivité de groupes fonctionnels	▶ Généralités ▶ Conformation ▶ Isomérisation ▶ Base de réactivité - Effets électroniques ▶ Alcool ▶ Amines ▶ Aldéhydes et cétones ▶ Acides carboxyliques ▶ Thiols	D. Séraphin G.Viault J.J. Hélesbeux	2h40	4h ED 2h40 ed	5h20

UE5 - Sociologie et histoire

Responsables

- Anne-Laurence PENCHAUD
- Frédéric LAGARCE

Enseignants impliqués

- Anne-Laurence PENCHAUD
- François GARNIER
- Frédéric LAGARCE
- Marie BRIET
- Pascale MAY-PANLOUP

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	Total heures UE	ECTS
1	32h	13h	32h	45h	5

Objectifs

Favoriser à la fois l'appropriation d'une culture pluridisciplinaire autour des questions de santé et l'esprit de réflexion.

Constituer la première étape d'un parcours de formation dans les filières de santé.

Construire des interfaces avec des disciplines centrales des parcours d'orientation.

Supports pédagogiques

- En autonomie en ligne sur Moodle:
 - Cours avec vidéos pédagogiques,
 - Activités commentées et corrigées d'auto-évaluation
 - Lecture d'études extraites de l'ouvrage *Médecine, santé et sciences humaines*, Collège des enseignants de sciences humaines et sociales en médecine et santé, Les Belles Lettres, 2011
- En présentiel :
 - CM podcastés avec les supports des enseignants,
 - Iconographie commentée.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	Heures Distance
▶ Les concepts sociologiques et anthropologiques	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sociétés, cultures, valeurs, normes, socialisation, rôles sociaux ▶ Action sociale, relations sociales ▶ Différenciation sociale, inégalités sociales 	AL. Penchaud F. Garnier	9h20	6h40
▶ Histoire des diagnostics et des traitements	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Histoire des diagnostics et des thérapeutiques ▶ Méthodologie de la recherche clinique au travers d'exemples ▶ Médicaments : représentation du médicament ▶ Le médicament post AMM et la médecine des 4P ▶ Les médicaments du futur 	F. Lagarce M.Briet	6h40 6h40	
▶ Savoirs, connaissances et pratiques	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Construction sociale des savoirs ▶ Savoirs et cultures profanes et professionnelles ▶ Professions, métiers, pratiques 	AL. Penchaud	6h40	5h20
▶ Procréation et société	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La maîtrise de la procréation : un enjeu de société 	P. May Panloup	2h40	1h

UE6 - Droit, Economie et Science Politique

Responsables

- ▮ Clotilde ROUGE-MAILLART
- ▮ Xavier PAUTREL

Enseignants impliqués

- ▮ Clotilde ROUGE-MAILLART
- ▮ Xavier PAUTREL
- ▮ Philippine LOHEAC-DERBOULLE
- ▮ Maxime SZCZEPANSKI

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	Total heures UE	ECTS
1	33h20	18h40	33h20	52h	5

Objectifs

Se familiariser avec les outils de science humaine et sociale afin de développer des perspectives transversales. Comprendre l'environnement politique, juridique et économique qui façonne les pratiques de soins.

Favoriser les passerelles vers les métiers de droit de la santé, économie de la santé et politiques de santé.

Supports pédagogiques

- En autonomie en ligne sur Moodle :
 - Cours en ligne,
 - Entraînement au QROC,
 - Documents sonores.
- En présentiel :
 - CM podcastés avec les supports des enseignants

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	Heures Distance
▶ Introduction à la science politique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Acquérir un regard distancié sur les phénomènes politiques ▶ S'initier à l'étude des concepts classiques de la science politique ▶ Mieux connaître les dynamiques des états contemporains ▶ Mieux comprendre la démocratie moderne et ses enjeux 	M. Szczepanski	12h	6h40
▶ La personne, sujet de droit	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Compréhension de la règle de droit et de l'organisation judiciaire ▶ L'influence du droit européen ▶ Les principes de la responsabilité ▶ Initiation aux principes de la responsabilité médicale et à la notion de droit des patients 	C. Rougé-Maillart P. Loheac-Derboulle	10h40	5h20
▶ Introduction à l'économie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comprendre comment raisonne un économiste et quels outils il utilise ▶ Connaître les mécanismes économiques fondamentaux ▶ Comprendre les raisons pour lesquelles les marchés dysfonctionnent et le rôle joué par l'Etat 	X. Pautrel	10h40	6h40

UE7- Biochimie - Biologie et Bioinformatique Moléculaires - Génétique

Responsables

- Delphine PRUNIER
- Pascal REYNIER

Enseignants impliqués

- Dominique BONNEAU
- Estelle COLIN
- Gérald LARCHER
- Delphine PRUNIER
- Pascal REYNIER
- Salim KHIATI
- Alban Ziegler

SEMESTRE	Heures en présentiel	CM	ED	ed	Total heures UE	ECTS
2	29h20	24h	5h20	1h20	30h40	3

Objectifs

Le cours de génétique est en continuité avec le cours de biologie moléculaire du premier semestre. Il abordera les modes d'hérédité et les maladies génétiques. Ce cours constitue une initiation à la génétique utile pour les étudiants qui poursuivront dans les domaines de la santé et de la biologie et important aussi en termes de culture générale en préalable à toute autre orientation.

Le cours de biochimie et bioénergétique se situe en continuité avec le cours de biochimie du premier semestre qui a décrit les principales molécules du vivant. Il aborde les aspects métaboliques et bioénergétiques de la matière vivante la question fondamentale de la gestion de l'énergie au sein du vivant. Cela a de nombreuses implications en santé (jeûne, obésité, diabète, performances sportives, hypoxie, ...).

Supports pédagogiques

- En présentiel :
 - CM podcastés avec les supports des enseignants.
- A distance :
 - Forum de discussion interactive entre les étudiants, les tuteurs et les enseignants.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED ed
▶ Génétique	▶ Hérité, mode et transmission, maladies génétiques, tests génétiques, DPN, DPI cytogénétique	D.Bonneau E. Colin A. Ziegler	9h20	
▶ Biochimie métabolique et bioénergétique	▶ Comment les organismes vivants extraient-ils de l'énergie à partir de leur environnement ▶ Comment cette énergie est-elle transformée, conservée, restituée et utilisée au sein du vivant ? ▶ Mots-clés : Anabolisme, catabolisme et homéostasie, régulations du métabolisme, conversion énergétique	G. Larcher D. Prunier P. Reynier S. Kiati	14h40	5h20 ED 1h20 ed

UE8- Biologie cellulaire - Histologie

Responsables

■ Hélène LIBOUBAN

Enseignants impliqués

■ Hélène LIBOUBAN
 ■ Sylvie CHEVALIER
 ■ Guillaume MABILLEAU
 ■ Franck LETOURNEL

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	Total heures UE	ECTS
2	30h40	9h40	30h40	40h20	3

Objectifs

L'objectif de cet enseignement est de doter les étudiants des éléments indispensables pour accéder à la compréhension des grandes fonctions biologiques, ces connaissances étant elles-mêmes indispensables pour permettre d'appréhender leurs dérèglements, conséquences ou causes de nombreuses pathologies.

Les enseignements de biologie cellulaire concerneront la cellule dans son environnement et le rôle fonctionnel de la membrane plasmique, et abordera quelques grandes fonctions de la cellule.

Les enseignements d'Histologie concerneront les 4 grandes catégories de tissus que l'on retrouve dans les différents appareils de l'organisme. Ces données sont fondamentales pour la compréhension des grandes fonctions biologiques et pour appréhender la pathologie.

Un enseignement à distance pour permettre à l'étudiant de contrôler et d'approfondir ses connaissances du cours sera consacré aux principaux moyens techniques d'étude de la cellule et des tissus à partir de publications, d'animations, films et iconographie.

Le matériel de cours (lectures complémentaires, bibliographie...)

Cours de biologie cellulaire, P Cau, eds Ellipses

Supports pédagogiques

- En autonomie en ligne sur Moodle:
 - Diaporamas sonorisés,
 - QCM d'autoévaluation et correction
 - Schémas.
- En présentiel :
 - CM podcastés avec les supports des enseignants.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED ed	Heures Distance
▶ Biologie cellulaire	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les échanges de la cellule avec son environnement : transport actif, transport passif, mécanismes d'endocytose ▶ Les relations jonctionnelles cellule/cellule : jonctions cellulaires, protéines d'adhésion, synapse ▶ Le cycle cellulaire : mitose, CDK, cyclines ▶ Notions de signalisation cellulaire ▶ La mort cellulaire ▶ Introduction aux cellules souches ▶ Introduction aux virus ▶ Biologie intégrée de la cellule 	S. Chevalier F. Letournel	12h		
▶ Techniques d'études en biologie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Techniques d'études de la cellule et des tissus (préparation des échantillons à la microscopie, différents types de microscopie, culture cellulaire, génération et application des anticorps monoclonaux (ELISA, cytométrie de flux...)) ▶ Techniques microscopiques 	H. Libouban S. Chevalier G. Mabillean			6h40
▶ Organisation des tissus épithéliaux et de soutiens	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Caractéristiques générales des épithéliums de revêtements et épithéliums mixtes, classification des épithéliums ▶ Caractéristiques générales des tissus conjonctifs, aspects histologiques et moléculaires de la matrice extracellulaire collagénique et non collagénique, constituants non fondamentaux cellulaires et moléculaires, vascularisation des tissus conjonctifs 	H. Libouban	10h40		2h
▶ Histologie neuromusculaire	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Organisation cellulaire et tissulaire du système nerveux central et périphérique ▶ Organisation du tissu musculaire strié squelettique, du tissu musculaire strié cardiaque et du tissu musculaire lisse. ▶ Caractéristiques générales des 3 types de cellules musculaires, organisation des myofilaments. 	H. Libouban	8h		1h

UE9 - Physiologie - Anatomie - Biophysique

Responsables

■ Pierre ABRAHAM

Enseignants impliqués

■ Henri-Dominique FOURNIER
 ■ Pierre ABRAHAM
 ■ Marc-Antoine CUSTAUD
 ■ Jacques-Olivier FORTRAT
 ■ Mickaël DINOMAIS
 ■ Pierre RAMONDOU
 ■ Guy LENAERS
 ■ François HINDRE

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	Total heures UE	ECTS
2	20h	33h20	20h	53h20	5

Objectifs

La physiologie et l'anatomie sont les deux disciplines indispensables pour aborder la formation en Santé. L'anatomie décrit les organes et leur rapport entre eux, la physiologie décrivant les fonctions principales du vivant (locomotion, cardio-respiratoire, nutrition-digestion,...). L'objectif de cette UE est de donner aux étudiants les bases de la physiologie des grandes fonctions qui seront complétées ensuite dans le cursus de la formation en santé. La formation abordera notamment les principes fondamentaux de pharmacologie en rapport avec le système digestif. L'anatomie abordera les principaux éléments en rapport avec l'ostéologie.

L'objectif recherché dans le cours de biophysique des solutions est de décrire les modes de transports passifs de molécules ou d'ions dans l'organisme et leurs interactions avec le milieu extérieur (effet des champs de gravité, électrique et magnétique). Des outils de caractérisation seront utilisés afin de qualifier et quantifier ces phénomènes qui concerneront plus particulièrement la diffusion et l'osmose, l'hémodynamique parfaite et réelle et les applications liées aux propriétés magnétiques.

Supports pédagogiques

- En autonomie en ligne sur Moodle :
 - Diaporamas sonorisés,
 - Activités commentées et corrigées d'auto-évaluation dont exercices,
- En présentiel :
 - CM podcastés avec les supports des enseignants.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	Heures Distance
▶ Anatomie membres des inférieurs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'ostéologie des membres inférieurs ▶ Les muscles des régions iliaque et glutéale ▶ Les muscles pelvirochatntériens et de la cuisse loge antérieure ▶ Les muscles de la cuisse loge postérieure ▶ Les muscles de la jambe ▶ Les artères et veines ▶ Les nerfs 	HD. Fournier		7h20
▶ Anatomie des membres supérieurs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ostéologie générale du membre supérieur ▶ Le complexe articulaire de l'épaule et la colonne vertébrale ▶ Les muscles de l'épaule et du bras ▶ Les muscles de l'avant du bras ▶ Anatomie de la main ▶ Innervation du membre supérieur ▶ Anatomie de la main 			7h20
▶ Physiologie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Boucles de régulation et homéostasie ▶ Milieu intérieur ▶ Muscle activité physique ▶ Evolution 	J.O. Fortrat MA. Custaud P. Abraham J.O. Fortrat		2h 2h 2h 2h
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Thermorégulation ▶ Gustation odorat et système nerveux autonome ▶ Vision ▶ Toucher ▶ Proprioception ▶ Audition 	P. Abraham JO. Fortrat G. Lenaers M.A. Custaud M. Dinomais P. Ramondou	1h20 2h40 1h20 1h20 1h20 1h20	
▶ Biophysique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mode de transport dans l'organisme / Diffusion ▶ Phénomènes osmotique / électriques ▶ Hémostatique hémodynamique parfaite et réelle ▶ Magnétostatisme / résonance magnétique 	F. Hindré	10h40	10h40

UE10 - Statistiques appliquées à la santé - Biophysique

Responsables

- Guillaume BASTIAT
- Franck LACOEUILLE

Enseignants impliqués

- Guillaume BASTIAT
- Jérémie RIOU
- Franck LACOEUILLE

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	ED	Total heures UE	ECTS
2	30h40	20h	13h20	17h20	50h40	5

Objectifs

Statistiques appliquées à la santé :

L'objectif de cet enseignement est de doter les étudiants des éléments indispensables quant à l'utilisation des statistiques comme outil d'évaluation, que ce soit dans le domaine de la santé mais également les autres secteurs tels que les sciences dures ou humaines. Il s'agira pour l'étudiant de comprendre la philosophie des statistiques, les liens existant entre les échantillons et les populations, les notions de risques pour finir par une première initiation au test en statistique, avec quelques tests de base concernant des cas particuliers de comparaison. Cet enseignement n'est qu'une première étape dans le parcours des statistiques et pourrait être résumé par : « initiation aux statistiques ». Ainsi, cet enseignement pourra être complété tout le long du cursus de l'étudiant par des notions plus approfondies comme l'utilisation de tests statistiques plus avancés dépendamment du problème ou des comparaisons à réaliser.

Biophysique :

L'objectif de cet enseignement est d'exposer les principales notions indispensables à la compréhension des différentes interactions entre une onde (ou une particule) et un organisme vivant, elles constituent les bases de l'imagerie médicale et de la radiobiologie. Cet enseignement abordera les concepts de matière et d'onde, précisera l'origine et la nature physique des principaux rayonnements, notamment les propriétés physiques des rayonnements ionisants et leur capacité à traverser les structures et tissus biologiques, dont la connaissance est un prérequis indispensable à l'interprétation des images médicales qu'ils permettent d'obtenir et la compréhension de l'origine de leurs effets biologiques.

Supports pédagogiques

- En autonomie, en ligne sur Moodle :
 - Démonstration d'équations en vidéo,
 - Activités commentées et corrigées d'auto-évaluation.
 - QCM corrigés d'apprentissage et d'évaluation.
- En présentiel :
 - CM podcastés avec les supports des enseignants.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED	Heures Distance
▶ Statistiques descriptives	▶ Variable, Echantillon, arrangement par classes, paramètres de position (mode, médiane, moyenne), paramètres de dispersion (étendue, quartiles, écart-type, variance)	G. Bastiat		2h40 ED	2h40
▶ Probabilités et lois	▶ Variable aléatoire, population, probabilité conditionnelle, loi binomiale, loi hypergéométrique, loi de Poisson, loi normale	G. Bastiat	1h20	2h40 ED	2h40
▶ Intervalle de fluctuation et de confiance	▶ Echantillonnage à partir d'une population connue, estimation d'une population inconnue	G. Bastiat		4h ED	1h20
▶ Premiers tests statistiques	▶ Risque α et β , mécanisme d'un test en statistique, comparaison de 2 échantillons indépendants ou appariés de variables qualitative et quantitative, comparaison échantillon-population de variables qualitative et quantitative, tableau de contingence, conformité à une loi, test non paramétrique Mann Whitney	G. Bastiat P. Saulnier J. Riou	4h	8h ED	5h20
▶ Rappel sur les ondes et leur propagation	▶ Caractéristiques générale d'une onde, types d'ondes ▶ Les milieux de propagation des ondes et les principes physiques de la propagation	F. Lacoeyille	1h20		1h20
▶ Atomes et Noyaux	▶ Modèles, états énergétiques, défaut de masse, stabilité nucléaire ▶ Emission de photon X, Effet Auger, Emission de photons gamma, électrons de conversion interne ▶ Applications médicales	F. Lacoeyille	1h20		1h20
▶ Transformations radioactives	▶ Radioactivité ▶ Transformations isobariques ▶ Transformations isomériques ▶ Applications médicales	F. Lacoeyille	1h20		1h20
▶ Réactions nucléaires et cinétiques des transformations radioactives	▶ Loi de désintégration radioactive ▶ Filiations radioactives ▶ Transformations multiples ▶ Applications médicales	F. Lacoeyille	1h20		1h20
▶ Interactions rayonnements-matière	▶ Particules chargées ▶ Photons	F. Lacoeyille	1h20		1h20
▶ Radiobiologie	▶ Phénomènes moléculaires ▶ Phénomènes tissulaires	F. Lacoeyille	1h20		1h20

UE11 - Chimie organique et analytique

Responsables

- ▮ Sabine MALLET
- ▮ Jean-Jacques HELESBEUX

Enseignants impliqués

- ▮ Sabine MALLET
- ▮ Jean-Jacques HELESBEUX
- ▮ Denis SERAPHIN
- ▮ Catherine PASSIRANI
- ▮ Guillaume VIAULT
- ▮ Séverine BOISARD
- ▮ Elise LEPELTIER

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	ED	ed	Total heures UE	ECTS
2	25h20	12h	8	12	5h20	37h20	3

Objectifs

Acquérir des connaissances de chimie organique et de chimie analytique dans l'optique d'appréhender les données nécessaires à la compréhension des phénomènes du vivant, et à l'analyse des molécules.

Les équilibres chimiques en solution aqueuse seront étudiés pour comprendre d'une part, certaines réactions au sein des organismes, et d'autre part, les réactions chimiques permettant l'analyse des molécules organiques ou les ions minéraux.

Le programme de chimie organique de cette UE11 s'inscrit dans le prolongement direct de celui de l'UE3 du S1. Les principes généraux de réactivité des molécules organiques ainsi que de nouvelles fonctions chimiques seront décrits. Ceci permettra d'aborder la synthèse de composés polyfonctionnels tels que les principes actifs et de comprendre d'autres problématiques telles que celles des contrôles (présence d'impuretés, dosages,...).

Supports pédagogiques

- En autonomie en ligne sur Moodle :
 - Diaporamas sonorisés,
 - activités commentées et corrigées d'auto-évaluation dont exercices,
 - QCM corrigés d'apprentissage et d'évaluation.
- En présentiel :
 - CM podcastés avec les supports des enseignants.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED ed	Heures Distance
▶ Introduction à la chimie analytique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Introduction ▶ Pharmacopée ▶ Solutions aqueuses ▶ Concentrations 	S. Mallet S. Boisard E. Lepeltier C. Passirani	1h20	1h20 ED 2h40 ed	
▶ Equilibre acido-basiques	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Théorie des acides et des bases ▶ Calcul de pH ▶ Solutions et systèmes tampons ▶ Applications qualitatives ▶ Applications quantitatives 	S. Mallet	1h20	1h20 ED	4h
▶ Equilibre d'oxydo-réduction	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réactions d'oxydo-réduction ▶ Applications qualitatives ▶ Applications quantitatives 	S. Mallet	1h20	1h20 ED	2h40
▶ Equilibres de précipitation et de complexation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Applications qualitatives ▶ Interactions entre les différentes réactions 	S. Mallet		1h20 ED	1h20
▶ Principes généraux de réactivité	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Généralités des mécanismes réactionnels 	D. Séraphin J.J. Helesbeux G. Viault	4h	6h40 ED 2h40 ed	6h40
▶ Hydrocarbures aliphatiques	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réactivité des alcanes ▶ Réactivité des alcènes ▶ Réactivité des alcynes 				
▶ Composés aromatiques	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réactivité des composés benzéniques et apparentés 				

UE12 - Psychologie - Droit

Responsables

- ┃ Catherine POTARD
- ┃ Philippine LOHEAC-DERBOULLE

Enseignants impliqués

- ┃ Catherine POTARD
- ┃ Claudine COMBIER
- ┃ Philippine LOHEAC-DERBOULLE

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	Total heures UE	ECTS
2	28h	16h	28h	44h	4

Objectifs

Psychologie

Acquérir une connaissance générale des différents domaines de la psychologie tant dans son approche théorique que méthodologique.

Les enseignements de psychologie de l'UE 12 proposent une sensibilisation aux facteurs de vulnérabilités psychologiques et aux processus psychiques à l'œuvre dans nos conduites au quotidien, et plus spécifiquement en contexte de santé.

Dans cet objectif, les apports de la psychologie dans la compréhension des conduites humaines et de la vie psychique seront présentés dans les domaines de la santé, de la maladie et de la psychopathologie.

Ce cours se centre spécifiquement sur les champs de la psychologie clinique, dans ces différentes approches, de la personnalité et de la psychologie de la santé appliquée à différents contextes (déclaration d'une maladie, diagnostic d'un cancer, exposition à un événement traumatique, par exemple). Un temps sera également consacré aux méthodes (quantitatives, qualitatives, expérimentales) et outils utilisés en psychologie et à leurs limites. Enfin, les approches de la psychopathologie et psychologie clinique psychanalytique seront développées et définies à travers les définitions d'origine de la démarche clinique. Des illustrations trouvant des résonances en médecine seront abordées.

Droit public

Renforcement des connaissances en droit ; Initiation au droit public.

Le cours de droit dispensé dans le cadre de l'UE 12 se présente comme une initiation au droit public, qui est l'une des deux branches du droit (avec le droit privé). Il s'agira, plus spécialement ici, d'acquérir des connaissances en droit constitutionnel, science ayant pour objet l'étude des règles constitutionnelles, c'est-à-dire des règles qui se rattachent à la Constitution.

Ce cours proposera une présentation des trois grands concepts du droit constitutionnel (à savoir l'Etat, la Constitution et le pouvoir), ainsi que du droit constitutionnel français actuel, autrement dit celui de la Vème République (à travers divers aspects : notamment, les origines de ce régime politique, l'exécutif, le Parlement, le Conseil constitutionnel).

Supports pédagogiques

- En autonomie, en ligne sur Moodle :
 - Activités commentées et corrigées d'auto-évaluation,
 - QCM corrigés d'apprentissage et d'évaluation.
 - Forums
- En présentiel :
 - CM podcastés avec les supports des enseignants.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	Heures Distance
<p>▶ Introduction à la psychologie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La psychologie comme science et ses objets. ▶ Les grands noms fondateurs de la psychologie. ▶ Les écoles de pensée en psychologie (psychodynamique, behaviorisme, cognitivisme, humanisme). ▶ Les écoles de pensée en psychologie (psychodynamique, behaviorisme, cognitivisme, humanisme). ▶ Les diverses méthodes utilisées en psychologie et leur limites. ▶ Concepts fondamentaux en psychologie : émotion, motivation, relation, perception, régulation, apprentissage, personnalité... ▶ Importance des dimensions psychologiques dans le champ de la santé : exemple de la douleur, du deuil ou des conduites à risque/addictives. 	C. Potard		16h
<p>▶ Psychologie clinique et de la santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Processus liés au stress et à l'adaptation au stress et à la maladie. 	C. Potard	4h	
<p>▶ Approches cliniques psychanalytiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La psychologie clinique et psychanalyse ▶ Théorie de l'appareil psychique et modèles pulsionnels ▶ Stade psychoaffectif ▶ Théorie du conflit, symptômes et psychopathologie ▶ Plainte, souffrance, demande et écoute : illustrations cliniques 	C. Combier	8h	
<p>▶ Droit (Initiation au droit public)</p>	<p>Théorie générale du droit constitutionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ L'Etat ▶ La Constitution ▶ Le pouvoir <p>Le droit constitutionnel de la V^{ème} République :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les origines de la V^{ème} République ▶ L'exécutif ▶ Le Parlement ▶ Le Conseil constitutionnel 	P. Lohéac-Derboulle	16h	

UE Anglais

Responsables

▮ Kayleigh O’SULLIVAN
▮ Erwan AUTRET

Enseignants impliqués

▮ Kayleigh O’SULLIVAN
▮ Erwan AUTRET
▮ Martine FISBACH

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	Total heures UE	ECTS
1	5h20	6h40	12	2
2	12	0	12	2

Objectifs

Dans le cadre de PluriPASS, l’anglais fait son apparition en première année des études de santé. L’anglais est devenu la langue de référence, la Lingua Franca des mondes scientifique et médical. Ainsi, il est primordial que la formation des étudiants en anglais se poursuive sans interruption après le baccalauréat. L’objectif de cette formation sera de préparer les étudiants au test de niveau B2 et de consolider et d’approfondir les quatre grandes compétences (expression écrite, orale et compréhension écrite, orale) en petits groupes.

Programme des cours

Le contenu des cours portera sur les grands sujets de société 1h30 de présentation sont prévus lors de la semaine de rentrée, devant l’ensemble des étudiants puis les étudiants seront répartis en plus petits groupes, ce qui permettra l’interaction avec et les enseignants. Ces cours en présentiel alterneront avec des cours à distance.

Mode d’évaluation

Le test d’une durée de 30 minutes visera l’évaluation de l’équivalent du niveau B2 du CECRL sur des compétences de compréhension écrite. Il sera proposé trois fois : épreuves 1, 3 et 5.

Un exemple de test sera mis en ligne dès la semaine de rentrée et sera corrigé à distance la semaine suivante.

Les étudiants auront à leur disposition des ressources pédagogiques sur Moodle. Il est prévu l’envoi par mail ou le dépôt sur Moodle d’un exemple de test par semaine avec le corrigé adressé ou déposé 3 jours après.

Lors de la première épreuve, tous les étudiants passent le test. A l’issue de ce test, les étudiants n’ayant pas validé ce test sont répartis dans des plus petits groupes. Les cours démarrent la semaine suivante, en présentiel/à distance une semaine sur deux, jusqu’à la fin du semestre, les étudiants sont à nouveau testés lors de l’épreuve 3.

Les étudiants n’ayant pas validé ce test (équivalent du niveau B2), suivent à nouveau des cours, en petits groupes, chaque semaine, et cette fois-ci toujours en présentiel.

Le dernier test est proposé lors de la dernière épreuve.

Supports pédagogiques

Les TD seront renforcés par des activités et ressources disponibles à tout moment à distance sur la plateforme Moodle de l’université d’Angers.

- documents authentiques
- exercices en ligne
- exemples de tests de niveau B1 et leurs corrigés

Répartition des groupes

Anglais - Semestre 1

8 groupes à distance / en présentiel

Groupe 1	1a 1b	Groupe 5	5a 5b
Groupe 2	2a 2b	Groupe 6	6a 6b
Groupe 3	3a 3b		
Groupe 4	4a 4b		

Anglais - Semestre 2

8 groupes en présentiel

Groupe 1	Groupe 5
Groupe 2	Groupe 6
Groupe 3	
Groupe 4	

Au semestre 1, 1 groupe en présentiel alterné avec 1 groupe à distance.

Au semestre 2, tous les groupes ont chaque semaine un cours en présentiel.

2 groupes anglais au Mans

1 groupe anglais à Laval

UE Culture Numérique

Responsables

Michel BARBEROUSSE

Enseignants impliqués

Michel BARBEROUSSE

Françoise BERTHOUD

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	Total heures UE	CM	ECTS
1	1h20	10h40	12h	1h20	2

Objectifs

Les étudiants arrivant en PluriPASS suivront au moins 30% de leur formation à distance. Cette UE consacre donc un premier temps à présenter les outils nécessaires à ce travail comme la plateforme Moodle, la messagerie Zimbra ou encore d'autres logiciels de partage proposés par l'UA.

Les compétences numériques sont variées et présentes chaque jour dans notre vie aussi bien professionnelle que personnelle. Que ce soit pour s'informer, se divertir, se déplacer, partager des idées, communiquer, réaliser des démarches administratives, ces compétences sont indispensables.

Le référentiel PIX les regroupe et permet de se positionner sur celles-ci.

Dans une seconde partie de l'UE, la plateforme PIX sera présentée et diverses activités seront proposées afin de développer des compétences comme «Mener une recherche et une veille d'information», «Partager et publier», «Protéger la santé, le bien-être et l'environnement», etc.

Mode d'évaluation

L'ensemble des activités sur Moodle est évalué. Il s'agit donc d'un contrôle continu.

Supports pédagogiques

- A distance :
 - Ensemble d'activités (recherches, lectures, documentaires, tests, etc.) en ligne visant à développer les compétences liées aux objectifs, réparties sur 8 séances afin de progresser à son rythme.
 - Une vidéo présentant une conférence sur le thème du «Numérique soutenable».

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Programme des cours magistraux

Thème des conférences	Détails	Enseignants	Heures CM	Heures distance
<p>► L'utilisation du numérique dans son environnement de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> ► Mener une recherche et une veille informatique. ► Partager et publier. ► Sécuriser les équipements, les communications et les dossiers. 	M. Barberousse		10h40
<p>► Conférence Le Numérique soutenable</p>	<ul style="list-style-type: none"> ► Impacts environnementaux des TICs (réchauffement climatique, des ressources non renouvelables (notamment les métaux), de l'énergie utilisée (en particulier par les infrastructures numériques) et de la gestion des déchets) ► Impacts sociaux des TICs 	M. Barberousse F. Berthoud		1h20

UE 3PE

Projet personnel et professionnel de l'étudiant

Responsable

| Adeline ALVES DE SOUSA

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	ECTS
1	1,5	10 / semestre	1
2	1,5	10 / semestre	2

| Objectifs

Le parcours de formation PluriPASS comprend une unité d'enseignement intitulée « 3PE » dont l'objectif est d'élaborer un projet personnel et professionnel composé d'un 3P1 (projet d'orientation 1) et d'un 3P2 (projet d'orientation 2), qui correspondent à 2 plans d'orientation susceptibles d'évoluer en parallèle tout au long de l'année.

Le 3P2 n'est pas une version dégradée d'un projet d'études mais l'expression d'un VRAI choix que l'étudiant formulera peu à peu.

Le 3PE 1 :

Il correspond au vœu numéro 1 de l'étudiant. Le 3P1 est un métier parmi : médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique ou kinésithérapie. Exemples : pharmacien clinicien, sage-femme, médecin du travail...

Le 3PE 2 :

Le 3P2 est le métier de votre choix en dehors des cinq filières santé soumises au numerus apertus. Exemples : infirmier scolaire, biostatisticien, attaché de recherche clinique, physicien médical, boulanger...

L'objectif étant de mûrir, tout au long de l'année, un second projet correspondant aux centres d'intérêt de l'étudiant et à son profil (traits de personnalité, motivations professionnelles, capacités...).

| Mode d'évaluation

| L'étudiant complètera des supports de réflexion publiés sur la plate-forme MOODLE – de septembre 2020 à mars 2021

| Il participera au forum des métiers et des formations organisé à l'Université d'Angers – 06 janvier 2021

| Le 3PE préparera les étudiants au «MEM2».

| Supports pédagogiques

- En autonomie en ligne sur moodle :
 - Supports de réflexion sur le projet personnel et professionnel
 - Tutoriels pour mener une recherche sur les formations et les métiers
 - QCM d'évaluation
- Les petits + :
 - Questionnaires d'orientation
 - Témoignages d'étudiants et de professionnels
 - Informations sur les débouchés PluriPASS

L'étudiant disposera de 20h pour réfléchir à son orientation dans l'optique d'éviter un choix par défaut et précipité, mais aussi, d'éviter un choix qui reposerait uniquement sur une idée floue d'une filière ou d'un métier.

En d'autres termes, le travail mené dans le cadre de l'UE 3PE permettra à l'étudiant de mieux connaître les filières et les métiers qui l'intéressent pour confirmer ou infirmer ses projets d'orientation.

| Programme des cours

Concrètement, la réflexion de l'étudiant portera sur 2 grandes thématiques :

| La connaissance de soi

L'étudiant analysera ses traits de personnalité et les mettra en relation avec son projet personnel et professionnel. Il apprendra à identifier les facteurs qui peuvent influencer ses choix d'orientation.

| La connaissance des métiers et des formations

L'étudiant découvrira des outils de recherche pour s'informer sur les formations et les métiers.

Il rencontrera un professionnel exerçant un métier en lien avec son 3P1, et un professionnel exerçant un métier en lien avec son 3P2.

Il découvrira des métiers en lien avec les débouchés de PluriPASS dans le cadre d'un forum qui portera sur les métiers et les formations (forum PluriPASS).

UEO

Unité d'enseignement optionnelle

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	Total heures UE	ECTS
1 et 2	variables	variables	16h	2
Ces UEO sont généralement proposées le mercredi après-midi				

Objectifs

Les UE optionnelles visent l'acquisition de contenus de formation transversaux, transdisciplinaires, à la croisée des 3 grands domaines :

- Sciences du vivant
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences humaines et sociales

Les UEO sont l'occasion d'approfondir des contenus explorés dans les enseignements du tronc commun ou, au contraire, d'aborder de nouvelles disciplines reliées aux diverses orientations possibles des étudiants. Elles peuvent également permettre de présenter la diversité des métiers de la santé. Enfin, elles offrent des occasions pour évaluer des compétences autres (oral, travail de groupe, motivation...).

Mode d'évaluation

Le mode d'évaluation est laissé au choix des enseignants :

- Obtention d'un seuil à une épreuve écrite unique
- Remise d'un dossier
- Présentation d'un exposé oral

Le mémoire et/ou l'exposé oral, dans le cas des étudiants admissibles en fin de semestre 2, pourront servir de support lors des épreuves complémentaires d'admission, les MEM (Mini Entretien Multiple).

Supports pédagogiques

Les UEO sont renseignées sur la plateforme Moodle. On y trouve le descriptif de l'UEO, le calendrier de l'UEO, des consignes et des informations d'ordre méthodologique. Le cours numérisé y sera également déposé. Celui-ci pourra être constitué d'éléments divers tels que :

- polycopié de type PDF ;
- diaporama de type powerpoint;
- cours médiatisé ;
- séquence filmée;
- exercices...

1 étudiant choisit 1 UEO au semestre 1 et 2 UEO au semestre 2.

Il ne peut pas choisir les mêmes UEO au semestre 1 et au semestre 2.

ex : S1 → UEO activité sportive (badminton)

S2 → il ne peut pas prendre activité sportive (même s'il choisit tir à l'arc)



Organisation des enseignements

La plateforme de formation à distance - Moodle

I Information générale

Moodle est une plateforme d'enseignement à distance. En tant qu'étudiant, elle vous permet d'accéder à l'ensemble des ressources numériques mises à votre disposition par les enseignants. L'inscription aux espaces de cours en ligne de PluriPASS est automatique.

Comment accéder à Moodle ?

Vous devez vous connecter à l'adresse suivante :

moodle.univ-angers.fr

Remplissez le formulaire avec vos identifiants

Entrez votre identifiant et votre mot de passe.

identifiant :

Mot de passe :

Prévenez-moi avant d'accéder à d'autres services.

Je suis sur un ordinateur public.

Valider Effacer

Comment se connecter à Moodle ?

Inutile de vous créer un compte. La connexion à moodle se fait grâce à vos identifiants que vous utilisez pour vous connecter sur un ordinateur de la faculté. Vous avez normalement créé votre login et mot de passe lors de votre première inscription administrative à la faculté.

Comment se connecter à Moodle ?

Sur le guichet numérique cliquez sur moodle dans la catégorie E-Pédagogie

universit  angers

Annuaire

Mes essentiels

- Messagerie Zimbra
- Emplois du temps
- Partage de fichiers
- Assistance num rique
- Wifi

E-P dagogie

- Moodle
- Certifications en langues
- Panopto
- R diger mon m moire
- Anti-Plagiat

Insertion pro. / Stage

- Ip/Oline / Stage
- Evaluation de stage
- Stage m decine
- RDV Conseiller
- IP BOX

Vie  tudiante

- Inscription au sport
- Carte multiservices
- Porte-monnaie IZLY
- Menus du RU
- Place de la Loc
- Mon Biopancier

Mon profil

- Mon compte
- Mon blog
- UA Box

Scolarit 

- Mon dossier
- Inscriptions Administratives

Biblioth que

- Catalogue
- Revue en ligne
- Bases d'articles

Num rique / Com.

- Office 365
- Salles informatiques
- Pr ts ordinateur

You've just arrived on campus ?
Pensez   la bo te   p...
- 27 ao t > 1  octobre

E-P dagogie

- Moodle
- Certifications en langues
- Panopto
- R diger mon m moire
- Anti-Plagiat

La plateforme de formation à distance - Moodle

Où trouver l'ensemble de mes cours?

Tous les cours dans lesquels vous êtes inscrits sont affichés à gauche dans l'encadré «Mes cours»

The screenshot shows the Moodle user interface. At the top, there is a teal header with the Moodle logo and the text 'MOODLE'. Below the header, there are two navigation items: 'Mes cours' (highlighted with a red arrow) and 'Assistance'. A dropdown menu is open under 'Mes cours', showing a list of courses. The list includes 'Espace Enseignants' and 'ALIGNEMENT PEDAGOGIQUE'. Under 'Espace Enseignants', there are several course entries: '1ere année APPROFONDISSEMENT - DEPOT ...', '2ATP - Oraux', '2ATP - Pré-rentrée 19/20', '2ATP - Pré-rentrée S3 2019/2020', and '2ATP - UEO Tutorat'. Under 'ALIGNEMENT PEDAGOGIQUE', there are more entries: 'Anatomie pathologique', 'ANNEE RECHERCHE 2020-2021', 'Ateliers thèse', 'Biophysique - Médecine nucléaire', 'Brouillons essais tests et banques qu...', and 'Catre mentale | Diagnostic | Trans-sp...'. The main content area displays a grid of course cards. Each card has a colored header and a title. The visible titles are 'L-PASS | Anatomie', 'PluriPASS S1-S2 | 3PE', '2ATP - Oraux', and '2eme année APPROFONDISSEMENT - DEPOT DE ...'. There are also some partially visible cards on the left side of the grid.

Si vous rencontrez un problème technique et/ou une difficulté dans l'utilisation de Moodle , si vous souhaitez un conseil, une précision, vous pouvez vous adresser à :

anne-sophie.oudini@univ-angers.fr



Les codes d'accès à Moodle sont personnels et confidentiels, en aucun cas il est autorisé à transmettre ces codes à une tierce personne.

La retransmission vidéo des cours

I Information générale

La retransmission concerne tous les cours magistraux.

Toutefois, il n'est pas possible de garantir, pour des raisons techniques, que l'intégralité des enseignements sera disponible.

Le délai de mise en ligne est de trois jours. Les cours seront disponibles pendant toute l'année.

Un support d'aide par ticket est disponible sur Moodle pour les problèmes de connexion.

I Conditions et procédures d'accès aux cours transmis

Etre inscrit à l'Université d'Angers.

Etre inscrit à l'annuaire de l'université (<http://www.univ-angers.fr/ent>), permet de valider sa messagerie universitaire. Cette seule messagerie sera utilisée par le service PluriPASS pour vous donner les informations indispensables au cours de l'année. Cette procédure est décrite sur le site de l'Université et/ou sur les réseaux d'affichage vidéo.

I Zone WI-FI haut débit



Les zones de couverture Wi-Fi haut débit se situent dans les amphis Averroès, Simone Veil et Ambroise Paré, et s'étendent aux salles de cours de la faculté de santé et restaurant universitaire. milieu d'après midi. La cafétaria est couverte par le Wi-Fi.

Les zones couvertes par le Wi-Fi sont repérables grâce au logo «Zone sans fil» .

Pour suivre les cours à distance, vous avez besoin d'une connexion internet.

Les postes informatiques du campus ainsi que les zones en Wi-Fi haut débit via l'un des réseaux disponibles permettent d'accéder aux ressources pédagogiques sur moodle.

L'accès distant ne nécessite aucune installation particulière. Il suffit de se connecter via l'ENT avec votre login et mot de passe.

Si vous ne pouvez pas visionner votre cours à distance, il se peut qu'il y ait un problème de réseau qui vous empêche de le faire. Nous ne pouvons pas garantir la qualité de la connexion (vitesse, coupures...) : plus le débit de votre connexion est faible, plus le risque de blocage et/ou d'échec est élevé. Nous ne pouvons pas vous indiquer un débit minimum car il n'y a pas de règle absolue en la matière.



Procédure des examens

Déroulement des examens

Les lieux

Plusieurs lieux d'examens sont possibles. Chaque étudiant sera affecté à un seul lieu qui peut différer à chaque examen

- ▶ Faculté de Santé - (amphis Averroès, Simone Veil et Ambroise Paré)

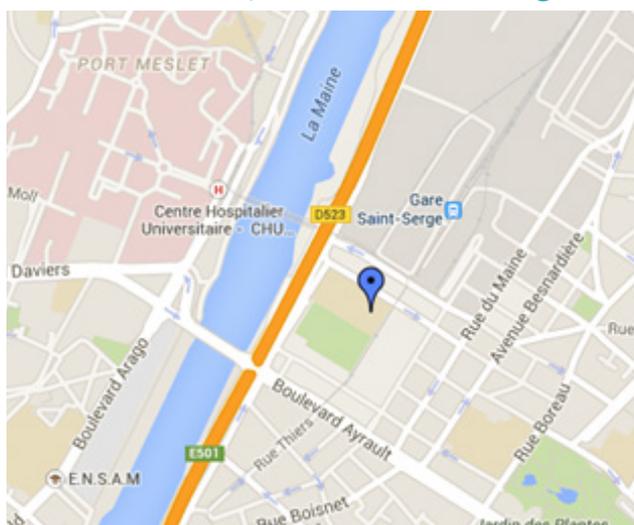
adresse : 28 rue Roger Amsler- 49045 Angers cedex 01

- ▶ Faculté de Droit-Economie-Gestion (amphis Pocquet de Livonnières, Jean Bodin, Volney) adresse : Campus Saint-Serge, 13, allée François Mitterrand, 49036 Angers

Pour les accès bus et tramway se reporter aux annexes page 85 à 89.

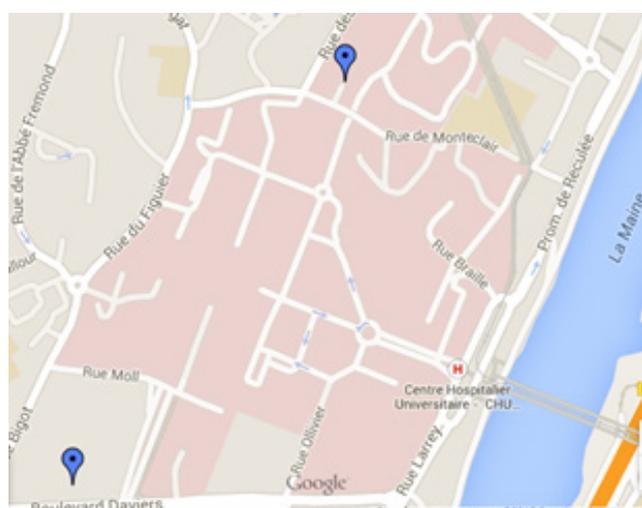
EXAMEN

Faculté de droit, d'économie et de gestion



- ▶ Amphi Pocquet de Livonnières
- ▶ Amphi Jean Bodin
- ▶ Amphi Volney

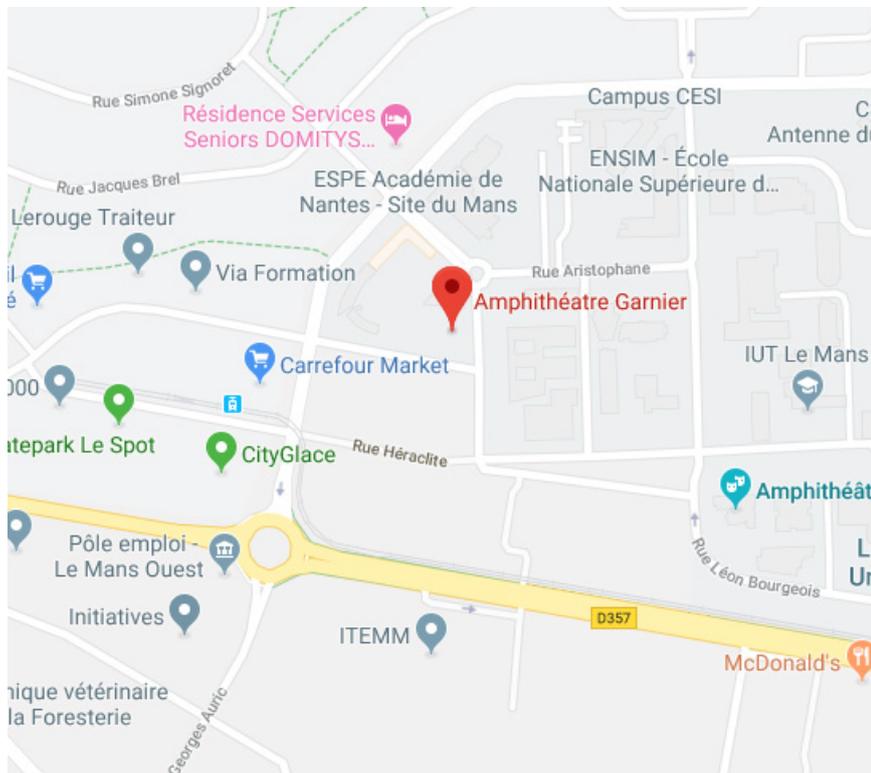
Faculté de Santé



- ▶ Amphi Averroès
- ▶ Amphi Ambroise Paré
- ▶ Amphi Simone Veil
- ▶ Salle G101
- ▶ Salle H101
- ▶ Salle H102
- ▶ Salle H103
- ▶ Salle H202
- ▶ et autres salles

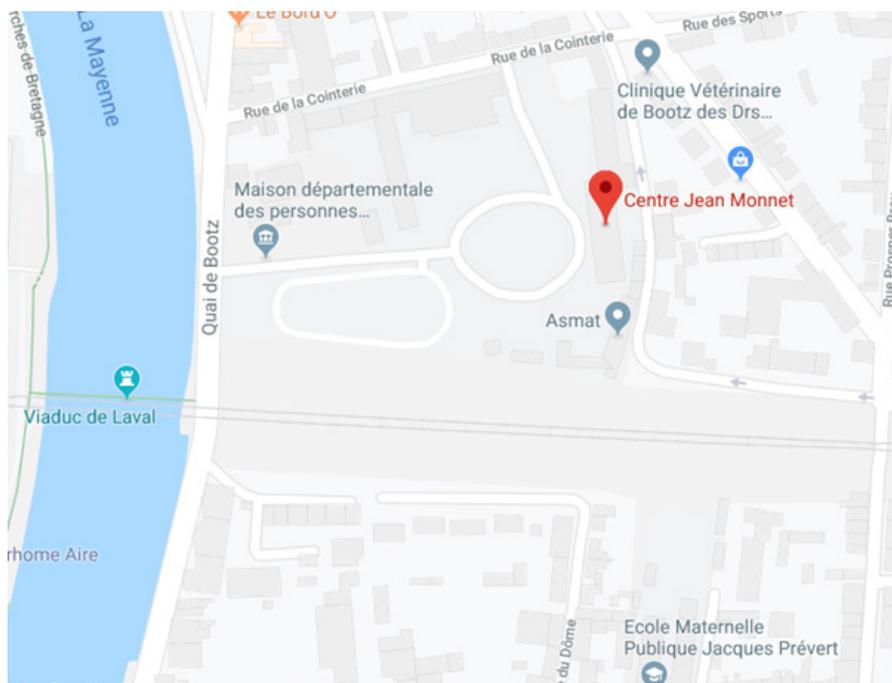
Déroulement des examens

Le Mans Université



► Amphi Garnier – Le MANS
(boulevard Pythagore)

Le Mans Université



► Centre Jean Monnet – LAVAL
12 quai de Bootz

Déroulement des examens

I Convocation aux épreuves

Pour chaque épreuve, les listes des étudiants autorisés à composer ainsi que la convocation aux épreuves indiquant le calendrier des épreuves, les horaires et modifications d'horaires et les lieux d'examens sont affichés au minimum 15 jours avant le début de celles-ci sur les panneaux d'affichage PluriPASS, Hall des amphithéâtres, à la Faculté de Santé d'Angers, site Amsler et à la faculté des sciences pour le Mans Université, pour les étudiants suivant les cours au Mans et en amphi Jean Monnet pour Laval.

L'ensemble de cet affichage tient lieu de convocation.

Toute erreur ou omission sur ces listes doit être signalée par courriel dans les plus brefs délais à la scolarité PluriPASS avant le début des épreuves.

I Les horaires

Les horaires et modifications d'horaires sont affichées sur les panneaux d'affichage dans le Hall des Amphithéâtres site Amsler de la faculté de Santé d'Angers et à Le Mans Université, pour les étudiants passant les examens au Mans et en amphi Jean Monnet pour Laval.

Une information est communiquée aux étudiants par courriel.

I L'identification

L'accès aux lieux d'examens nécessite impérativement la présentation de la **carte d'étudiant** (ou à défaut d'une pièce d'identité avec une photo), au personnel en charge de l'appel et du pointage des étudiants.

En cas de perte de la carte d'étudiant, vous devez vous présenter au service de la scolarité PluriPASS dès que possible.

I Les consignes

➤ Consigne en cas d'absence

Une absence à une épreuve conduit à une note de zéro pour cette épreuve. Il n'y a pas d'épreuves de remplacement, y compris pour les absences justifiées, ni de dispense d'assiduité.

Déroulement des examens

➤ Consignes pour les candidats présentant un handicap

Dans le cadre de PluriPASS, la première épreuve se déroulant le 28 septembre, il est impératif que tout étudiant devant bénéficier d'un aménagement se rende au S.U.M.P.P.S (voir page 81) dès la semaine de pré-rentrée afin que toutes les démarches nécessaires soient faites à temps.

Selon les termes de la circulaire n°2011-220 du 27 décembre 2011 relative à «l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap», les étudiants qui présentent, au moment des épreuves, un handicap (tel que défini à l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles), peuvent bénéficier d'aménagements des conditions d'examen.

➤ Etablissement et transmission de la demande d'aménagement

« Les étudiants transmettent leur demande et les informations médicales utiles au médecin désigné par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des personnes handicapées) par l'intermédiaire du médecin du S.U.M.P.P.S. (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé) de l'université, si celui-ci n'est pas le médecin désigné. »

En conséquence, adressez-vous à la chargée de mission auprès des étudiants handicapés (Handi3A – Relais Handicap) à votre disposition pour vous accueillir, écouter, informer, aider, en vue de déterminer, en liaison avec le S.U.M.P.P.S., les mesures les plus appropriées à votre handicap.

Contact : La Passerelle, 2 rue Lakanal sur le campus de Belle-Beille – email : handi3a@univ-angers.fr

Tél : 02.41.22.64.20

Informations détaillées disponibles sur : <http://www.univ-angers.fr/handi3a>

Vous pouvez également contacter directement le S.U.M.P.P.S. (02.41.22.69.10 - 2 Bd Beaussier - Maison des Etudiants – Campus Belle-Beille)

➤ Délais

La demande doit être déposée par l'étudiant auprès du médecin du S.U.M.P.P.S. ou de la «chargée de mission auprès des étudiants handicapés» au plus tôt, afin de tenir compte des délais nécessaires à l'examen de la demande et à l'organisation des aménagements par la Faculté.

De plus, les étudiants adressent également et au plus tôt, une copie de leur demande (sans informations médicales) au secrétariat de scolarité PluriPASS de la Faculté de Santé.

➤ Traitement de la demande

Le médecin habilité (S.U.M.P.P.S.) rend un avis dans lequel il propose des aménagements. Le médecin (S.U.M.P.P.S.) adresse cet avis à l'étudiant ainsi qu'à l'autorité administrative (Faculté de Santé). L'étudiant s'assure que l'avis a bien été réceptionné par la Faculté de Santé.

➤ Décision de l'autorité administrative

L'Université décide des aménagements accordés et notifie sa décision à l'étudiant en prenant appui sur l'avis rendu par le médecin du S.U.M.P.P.S.

Phase commission : pour la poursuite dans certaines filières, il est possible que le dossier soit présenté en commission.

Certains étudiants en situation particulière, ne pouvant se consacrer à temps plein à la poursuite de leurs études, peuvent demander à bénéficier d'un Régime Spécifique d'Étude (RSE) afin d'étudier dans les meilleures conditions possibles et favoriser leur réussite. A titre d'exemple, les sportifs ou bien les artistes de haut niveau. Dans PluriPASS, nous ne proposons pas d'aménagement. Les cours magistraux présentiels des UE du tronc commun sont podcastés et 30% des enseignements sont à distance et la plupart des UEO accessibles en ligne.

Déroulement des examens

I Accès aux salles d'examens

Seuls les candidats dûment inscrits en PluriPASS à l'université d'Angers peuvent passer les épreuves. Tout étudiant arrivant en retard, est accepté dans un délai de 30 minutes maximum à partir du début d'une épreuve. Aucun étudiant ne peut sortir pendant cette première demi-heure. Après ce délai, plus aucun étudiant ne peut être accepté et une note zéro sera donnée à chaque UE de l'épreuve concernée. Les étudiants attendent la fin de l'épreuve pour quitter la salle d'examen. Une absence à une épreuve conduit à une note zéro pour cette épreuve. Il n'y a pas d'épreuve de remplacement, y compris pour les absences justifiées, ni de dispense d'assiduité. Les étudiants sont admis dans les salles d'examen 30 minutes avant le début de l'épreuve. Les candidats doivent présenter au personnel, à l'entrée dans la salle, **leur carte d'étudiant** (ou à défaut une pièce d'identité avec photo) et signer la feuille d'émargement contre remise de leur étiquette d'anonymat. Un étudiant ne pouvant justifier de son identité peut composer mais son identité devra être vérifiée en fin d'épreuve par tout moyen jugé valable par le responsable de la salle. En cas de doute, mention est portée sur le procès-verbal. Sur le lieu de l'examen, les étudiants doivent s'installer à la place qui leur est attribuée (sauf avis contraire formulé par un personnel en charge de l'organisation des épreuves). Le non-respect de cette disposition dûment constaté par un surveillant est considéré comme une tentative de fraude.

I Préparation matérielle

Instructions pour les grilles QCM

Une grille QCM est distribuée par épreuve ou groupe d'épreuves ainsi qu'une planche d'étiquettes nominatives et codes barres.

 Epreuve 1 PluriPASS 28 septembre 2015	CODE BARRE A COLLER
1. Utiliser uniquement des crayons de type B . L'utilisation de la gomme est autorisée. 2. Remplir correctement les cases : Bon exemple ■ Mauvais exemples : ☒ ☓ ☔ ☕	

	A	B	C	D	E		A	B	C	D	E
1	<input type="checkbox"/>	31	<input type="checkbox"/>								
2	<input type="checkbox"/>	32	<input type="checkbox"/>								
3	<input type="checkbox"/>	33	<input type="checkbox"/>								
4	<input type="checkbox"/>	34	<input type="checkbox"/>								
5	<input type="checkbox"/>	35	<input type="checkbox"/>								
6	<input type="checkbox"/>	36	<input type="checkbox"/>								
7	<input type="checkbox"/>	37	<input type="checkbox"/>								
8	<input type="checkbox"/>	38	<input type="checkbox"/>								
9	<input type="checkbox"/>	39	<input type="checkbox"/>								
10	<input type="checkbox"/>	40	<input type="checkbox"/>								
11	<input type="checkbox"/>	41	<input type="checkbox"/>								
12	<input type="checkbox"/>	42	<input type="checkbox"/>								
13	<input type="checkbox"/>	43	<input type="checkbox"/>								
14	<input type="checkbox"/>	44	<input type="checkbox"/>								
15	<input type="checkbox"/>	45	<input type="checkbox"/>								
16	<input type="checkbox"/>	46	<input type="checkbox"/>								
17	<input type="checkbox"/>	47	<input type="checkbox"/>								
18	<input type="checkbox"/>	48	<input type="checkbox"/>								
19	<input type="checkbox"/>	49	<input type="checkbox"/>								
20	<input type="checkbox"/>	50	<input type="checkbox"/>								
21	<input type="checkbox"/>	51	<input type="checkbox"/>								
22	<input type="checkbox"/>	52	<input type="checkbox"/>								
23	<input type="checkbox"/>	53	<input type="checkbox"/>								
24	<input type="checkbox"/>	54	<input type="checkbox"/>								
25	<input type="checkbox"/>	55	<input type="checkbox"/>								
26	<input type="checkbox"/>	56	<input type="checkbox"/>								
27	<input type="checkbox"/>	57	<input type="checkbox"/>								
28	<input type="checkbox"/>	58	<input type="checkbox"/>								
29	<input type="checkbox"/>	59	<input type="checkbox"/>								
30	<input type="checkbox"/>	60	<input type="checkbox"/>								

Déroulement des examens

Recommandations importantes :

- l ne **jamais** plier la grille
- l ne jamais écrire en dehors des cases prévues
- l ne **jamais** raturer
- l bien noircir la case en entier (comme sur le modèle)
- l n'utiliser que le crayon papier **B** (pas d'effaceur blanc)
- l parfaitement noircir les cases
- l bien gommer ses erreurs, sans abîmer la grille
- l ne rien noter sur la grille
- l vérifier régulièrement que l'on répond en face de la bonne ligne (pour ne pas décaler les réponses)
- l rendre une grille non abîmée

► La distribution des sujets

Avant le début de l'épreuve signalé par le responsable de la salle d'examen, il est formellement interdit de consulter le sujet, d'écrire sur les feuilles de brouillon, de composer sur la copie ou la grille.

Les sujets sont distribués face contre table, de sorte que les étudiants ne puissent prendre connaissance du contenu. Si nécessaire, des précisions ou rectifications orales peuvent alors être apportées dans les mêmes termes dans les différentes salles.

Les étudiants peuvent alors commencer à composer. La durée de l'épreuve est comptée à partir de ce moment. La durée réglementaire de l'épreuve est rappelée.

Les étudiants doivent coller l'étiquette code-barres pour les épreuves à QCM à l'endroit prévu sur la grille de QCM. Attention de bien coller cette étiquette à l'endroit et ne pas coller l'étiquette comportant votre nom.

L'apposition d'un signe distinctif peut être constitutive de fraude.

► Matériel autorisé et règles à suivre pour la rédaction

Pour les épreuves rédactionnelles, les copies ne devront être rédigées qu'avec une seule couleur d'encre bleu foncé ou noire (le crayon de bois n'est à utiliser que sur les grilles de QCM).

L'utilisation d'autres couleurs, surlignage, etc..., sera assimilée à une tentative de rompre l'anonymat : la copie sera alors annulée par le jury.

Seuls les schémas sont exclus de cette obligation.

Pour les grilles de QCM, un **crayon de bois de type B** et une gomme **plastique** sont à utiliser. Le crayon et la gomme seront fournis par la Faculté de Santé lors du 1^{er} examen et seront à garder pour l'année.

Les calculatrices non programmables sont autorisées pour certaines épreuves. Pour l'année universitaire en cours, les calculatrices autorisées sont : Casio fx-92 collègue. Le modèle 2D+ est recommandé.

Toute utilisation d'une autre calculatrice sera considérée comme tentative de fraude.



Fx-92 collègue



Fx-92 spéciale collègue

Déroulement des examens

Les téléphones portables et objets connectés sont interdits pendant les épreuves, ils doivent être éteints et rangés dans les sacs déposés près de la chaire des salles et des amphis. Les montres sont déposées sur la table.

L'étudiant ne doit pas détenir de porte-documents, cartable, sac, trousse ou matériel susceptible de contenir des cours ou informations similaires. Seul le nécessaire pour composer et la carte d'étudiant sont autorisés sur la table.

I Le comportement de l'étudiant pendant l'épreuve

Les étudiants ne peuvent accéder à aucun autre document que ceux distribués. Ils ne doivent pas communiquer avec les autres candidats ni avec une personne extérieure.

En cas de besoin, ils doivent s'adresser exclusivement aux surveillants. Il leur est interdit d'avoir un comportement susceptible de gêner les autres étudiants.

I Les conditions de sortie

Après la distribution des sujets, aucun candidat ne peut quitter la salle d'examen avant la fin de l'épreuve et le ramassage des copies (sauf en cas de force majeure).

Une fois le temps imparti écoulé, **les étudiants doivent poser leur crayon, se lever et retourner leur copie face cachée et attendre dans le silence absolu**. Un étudiant qui continuerait alors à composer se rendrait coupable de fraude.

I La remise des copies

Les surveillants passent alors dans les rangs pour récupérer les copies, les étudiants se rassient au fur et à mesure en gardant le silence. Le responsable de la salle d'examen compte les copies et libère les étudiants lorsque la corrélation entre les présents et le nombre de copies est faite.

La fraude

I Procédure en cas de fraude

En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude aux examens, le responsable de la salle d'examen prend toutes les mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats. Il saisit les pièces ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits, il dresse un procès-verbal contresigné par les autres surveillants et par le ou les auteurs de la fraude ou tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, l'attitude de l'étudiant est mentionnée et portée au procès-verbal. Toutefois, en cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement des épreuves, l'expulsion de la salle des examens peut être prononcée.

I Sanction

Toute fraude ou tentative de fraude conduit à convoquer l'étudiant auprès de la section disciplinaire de l'Université, et peut entraîner pour l'intéressé la nullité de l'épreuve.

En cas de flagrant délit ou tentative fraude aux examens, les articles 22 et 42 du décret n° 92-657 du 13.7.1992 relatifs à la procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur sont appliqués.

Le procès verbal d'examen

A l'issue de l'examen, le responsable de la salle d'examen doit obligatoirement remplir le procès-verbal d'examen sur lequel sont précisés les éléments suivants : l'année, le semestre, le N° d'épreuve, la session, la liste des UE, la date, le lieu, l'heure et la durée de l'épreuve, le nombre d'étudiants présents et absents, le nombre de copies remises.

Il devra également y noter les observations diverses ou les incidents constatés pendant le déroulement de l'épreuve et le remettre au service de scolarité de la composante.

Le procès-verbal est signé par tous les surveillants présents.

Les corrections, les délibérations et la communication des résultats

I Correction et préparation des délibérations

La correction des copies se déroule sous l'autorité des membres du jury. La correction respecte impérativement l'anonymat des copies.

Les délais et modalités de transmission des notes sont fixés préalablement.

I La communication des résultats

Aucun résultat ne peut être communiqué par téléphone. Les 5 examens mis en place prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant via le guichet numérique (dans le délai nécessaire à la correction des épreuves). Les documents élaborés pour délibérations des jurys sont non communicables. A l'issue de chaque semestre, les étudiants accèdent au relevé de notes.

I Consultation des copies

Après l'affichage des résultats, les étudiants ont droit, sur demande écrite, de consulter leurs copies lors des journées prévues à cet effet (fin de semestre 1 et fin de semestre 2).



Vie étudiante

Les élections universitaires étudiantes

Conformément à l'article 32 de la Loi du 26 janvier 1984, aux décrets n° 85-28 du 7.01.1985, n° 85-59 du 18.01.1985, n° 88-882 du 19.08.1988 et n° 90-57 du 15 janvier 1990 et à ses statuts approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université d'Angers le 16 juillet 1996, la *faculté de Santé est administrée par un conseil de gestion dont les membres sont élus ou désignés pour 4 ans, à l'exception des représentants du Collège des étudiants, élus pour 2 ans.*

I Qui vote et comment ?

Tout étudiant français ou étranger régulièrement inscrit à la Faculté de Santé est électeur. Les inscriptions administratives tiennent lieu de liste électorale. Le vote par procuration écrite est autorisé. Le mandataire doit être inscrit sur la même liste électorale que le mandant. **Nul ne peut être porteur de plus de deux mandats.**

I Quand voter ?

Le collège des étudiants a été renouvelé lors du scrutin d'octobre 2016.
Les étudiants constituent un collège électoral unique représenté par **6 délégués.**

I Qui peut être élu ? Forme de scrutin

Tout étudiant français ou étranger inscrit est normalement éligible. Les membres du Conseil sont élus au scrutin de liste à un tour à la représentation proportionnelle avec répartition des sièges à pourvoir selon la règle du plus fort reste sans panachage.

Le dépôt de candidature est obligatoire. Les listes de candidats doivent être adressées par lettre recommandée ou déposées auprès du Doyen de l'UFR avec accusé de réception. Les listes doivent être accompagnées d'une déclaration de candidature signée par chaque candidat. Les candidats sont rangés par ordre préférentiel.

Pour l'élection des représentants des étudiants, un suppléant est élu dans les mêmes conditions que le titulaire. Il ne siège qu'en l'absence de ce dernier. La liste comprend un nombre de candidats au maximum égal au double du nombre de sièges de titulaires à pourvoir et au moins égal à la moitié des titulaires et suppléants à pourvoir.

Les candidats qui déposent les listes peuvent préciser leur appartenance ou le soutien dont ils bénéficient sur leurs déclarations de candidature et sur leurs programmes. Les mêmes précisions peuvent figurer sur les bulletins de vote.

Les listes de candidats doivent être déposées au plus tôt le quinzième jour et au plus tard deux jours francs avant le scrutin.

I L'élection du doyen

Le Conseil de la faculté, présidé par son Doyen d'âge, élit le Doyen parmi les enseignants-chercheurs, les enseignants ou les chercheurs qui participent à l'enseignement, en fonction dans la faculté de Santé.

Le Doyen est élu pour une durée de 5 ans et est rééligible une fois.

I L'élection des conseils de l'université

Les étudiants participent également à l'élection des 3 Conseils de l'université : Conseil d'Administration, Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CFVU) et, sous certaines conditions, au Conseil Scientifique.



Informations et consignes

Vaccinations obligatoires

Les vaccins obligatoires pour les étudiants des professions de santé* sont les vaccins contre :

- la **tuberculose** : BCG (preuve écrite de la vaccination ou cicatrice vaccinale) et IDR à la tuberculine de référence de moins de 1 an, à l'entrée dans les études.
- la **diphtérie**, le **tétanos** et la **polio** (en cas de nécessité de rappel choisir DTcP qui protège aussi contre la coqueluche)
- l'**hépatite B** (3 injections puis sérologie post vaccinale confirmant l'immunité au moins 4 à 8 semaines après la 3^{ème} injection). La sérologie consiste en le dosage sanguin des anticorps anti HBS et des anticorps HBC si les anticorps HBS sont < 100mul/l.

Les étudiants admis en 2^{ème} année de Médecine effectuent, au cours de l'été suivant PluriPASS, un stage d'initiation aux soins hospitaliers pour lesquels la mise à jour de certains vaccins est obligatoire. Ce stage d'initiation aux soins infirmiers ne pourra pas être effectué si l'étudiant n'est pas en mesure d'apporter la preuve de la réalisation des vaccins.

Les étudiants admis à l'école de sages-femmes ou à l'école dentaire sont soumis aux mêmes obligations.

Certains vaccins sont recommandés

- les vaccins contre la rubéole, la rougeole et la varicelle en absence d'immunité préalable (maladie ou sérologie positive)
- le vaccin anticoquelucheux datant de moins de 10 ans

Le certificat attestant votre couverture vaccinale doit être déposé à la scolarité PluriPASS avant le 31 /12/20

Les étudiants redoublants en 2020-2021, ayant déjà envoyé leur certificat en 2019-2020 et étant à jour, ne sont pas soumis à cette obligation.

Un bilan de santé sera proposé systématiquement sur convocation aux étudiants de 2^{ème} année de médecine, de 2^{ème} année de Pharmacie et de 1^{ère} année de l'école de sage-femme.

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)

Faculté des Sciences - Bâtiment A - 2 boulevard Lavoisier - 49000 ANGERS - Tél : 02 41 22 69 10

* Cf Avis du Haut Conseil de la Santé Publique BEH n°10-11 du 22 mars 2011 et arrêtés du 6 mars 2007

I Couverture sociale

Les accidents du travail sont couverts par l'affiliation à la sécurité sociale des étudiants (prise en charge par la C.P.A.M.).

A l'inverse, seule l'adhésion volontaire à une mutuelle permet de couvrir les risques liés à votre responsabilité civile (renseignez-vous au préalable auprès de votre organisme d'affiliation à la sécurité sociale).

Tout accident "du travail" devra être déclaré au Service de la Scolarité PluriPASS de la Faculté de Santé dans les 48 heures. Un imprimé spécifique devra être rempli. Consultez la procédure détaillée à suivre, figurant en fin du Livret de stage.

Concernant les trajets, la prise en charge en tant qu'accident du travail n'intervient que lors de la réalisation d'un stage par l'étudiant et uniquement sur le parcours entre "le domicile ou la faculté" et "le lieu du stage", et jamais entre le domicile et la faculté.

I Recensement

La loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997, portant réforme du service national, fait obligation aux jeunes français de se faire recenser puis de participer à une journée d'appel de préparation à la défense (APD).

Les articles L 113-4 et L 114-6 de cette loi stipulent qu'avant l'âge de 25 ans les intéressés ne peuvent s'inscrire à un examen ou à un concours soumis à l'autorité publique que s'ils sont en règle avec la loi.

I Réseau de bus et tramway

Consulter le site web - <http://www.irigo.fr/>

- Plan du réseau
- Horaires des lignes

I Bibliothèques universitaires (accès sur réservation)

La Bibliothèque Universitaire met à votre disposition des manuels, ouvrages de référence et périodiques.

Elle est située sur le Campus Saint-Serge (B.U. Droit, Economie et Santé) :

B.U. Saint-Serge "Droit, Économie et Santé"

57 quai Félix Faure - 02.44.68.80.02

du Lundi au Samedi de 8h30 à 22h30

<http://www.univ-angers.fr/bu>

<http://bu.univ-angers.fr/>

L'accès aux bibliothèques pour le travail sur place se fera sur réservation uniquement : <http://bu.univ-angers.fr/enlieusur>

I Carte d'étudiant

PASS'SUP est une carte multiservices. Elle permet de justifier de votre statut, d'emprunter des documents à la bibliothèque universitaire, de s'inscrire aux activités sportives...

Informations et foire aux questions sur le lien suivant : <http://www.univ-angers.fr/pass-sup>



Poursuite d'études

Admission dans les études de santé

Tout au long de votre première année, vous devrez impérativement être présent à certaines étapes qui s'afficheront sur votre ENT qu'il faudra alors renseigner. Attention, un étudiant inactif lors de ces étapes sera considéré comme un étudiant ayant renoncé à ses études.

	Quoi ?	Comment je fais ?	Où ?	Quand ?
PLURIPASS LICENCE 1 - SESSION 1	Inscription Administrative	Pour les primo-entrants, vous vous inscrivez par internet et venez déposer les pièces à la scolarité PluriPass sur rendez-vous		du 07/07/20 au 19/07/20
	Choix de l'UE Optionnelle du semestre 1	Vous vous inscrivez pédagogiquement par le web et vous faites alors le choix d'une UE optionnelle.	ENT Étudiant / Scolarité / Mes inscriptions	du 08/09/20 au 09/09/20
	Examen 1			28-sept
	Consultation des notes au fil de l'eau	Vous pourrez consulter vos notes par le web (attendez une quinzaine de jours pour recueillir ces résultats)	ENT Étudiant / Scolarité / Mes notes	De mi-octobre à fin avril
	Examen 2			9-nov
	Examen 3			10 -11 -dec (matin)
	Choix des deux UE Optionnelles du semestre 2	Un nouveau semestre commence : vous vous inscrivez pédagogiquement par le web et vous faites le choix de deux UE optionnelles.	ENT Étudiant / Scolarité / Mes inscriptions	Du 05/01/21 au 07/01/21
	Examen 4	Vous classez les filières de Santé qui vous intéressent (questionnaire)		08-mars
	Examen 5	Vous répondez à l'enquête PluriPASS		22-avr
	Jury de parcours session 1			mai
	Résultats	Vous visualisez sur le WEB vos notes et vous pouvez imprimer vos relevés de notes	ENT Étudiant / Scolarité / Mes relevés de notes	Mi-mai

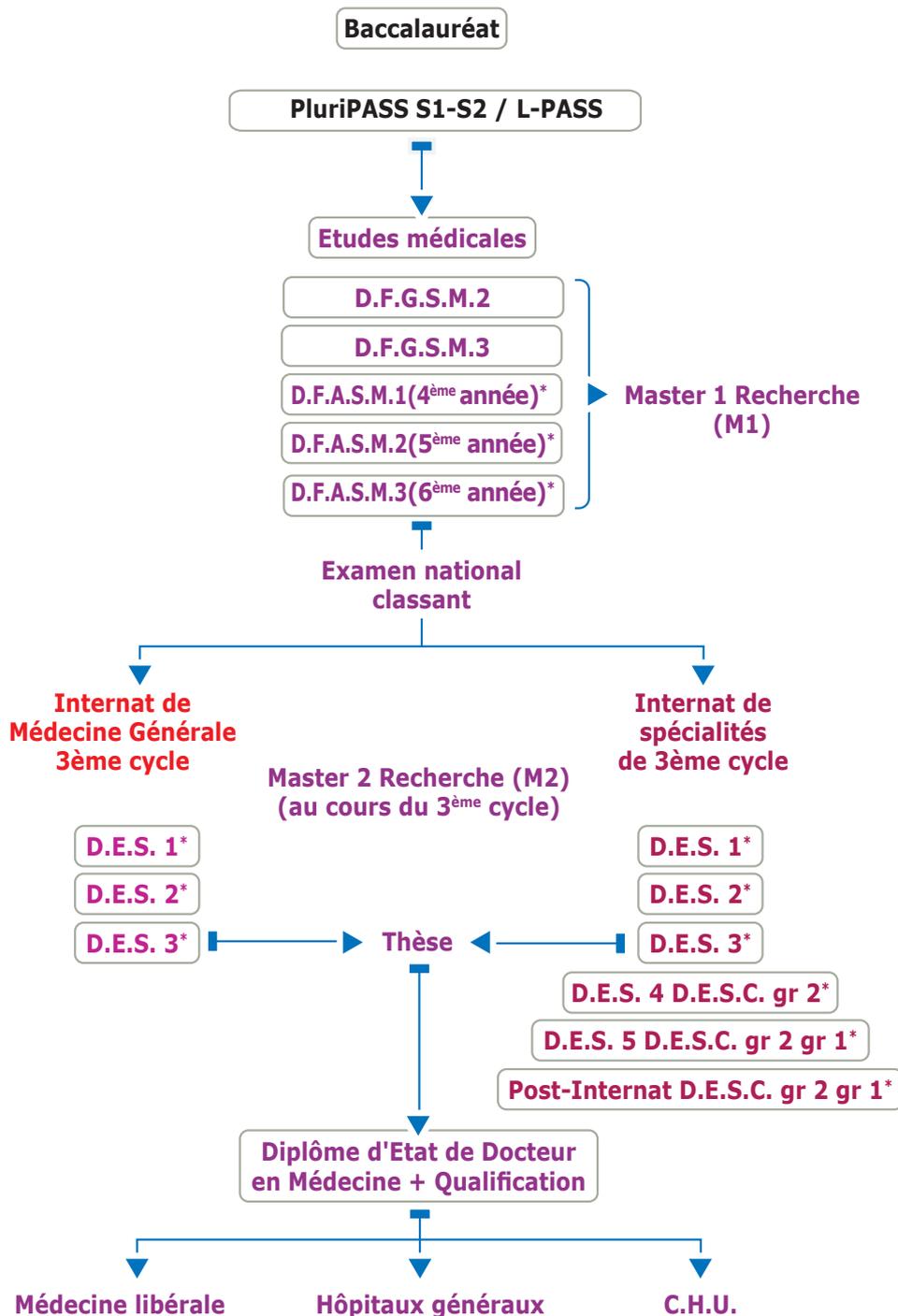
Sous réserve de modifications

Admission dans les études de santé

		Quoi ?	Comment je fais ?	Où ?	Quand ?
FILIERES SANTE	Résultats des écrits	Choix des filières de santé	Pour les étudiants Admis en L1, poursuivant dans les filières Santé, vous vous inscrivez par le web	ENT Étudiant / Scolarité / Mes inscriptions	Fin-mai
		Jury Filières de Santé Ecrit			Début juin
		Résultats provisoires des Filières Santé	Vous consultez vos notes	ENT Étudiant / Scolarité / Mes notes	Début juin
			Les étudiants ayant au moins un résultat Admis avant choix (ADAC) et/ou Liste complémentaire (LC) priorisent. <i>Attention, si vous ne vous connectez pas pour prioriser, vous serez considéré comme un étudiant ayant Abandonné</i>	www.univ-angers.fr/scolpluripass	
		Affectation admis directs	Vous visualisez sur le WEB vos notes et vous pouvez imprimer vos relevés de notes	ENT Étudiant / Scolarité / Mes relevés de notes	Début juin
	Inscription aux MEM	Pour les étudiants ayant un résultat Autorisé oral (AO), vous vous inscrivez par le web et l'horaire de passage est imposé	ENT Étudiant / Scolarité / Mes inscriptions	Début juin	
	Mini Entrevues Multiples			du 07 au 26 juin	
	Minis Entrevues Multiples	Priorisation	Vous consultez vos notes	ENT Étudiant / Scolarité / Mes inscriptions	Fin-juin
			Les étudiants ayant au moins un résultat Admis avant choix (ADAC) et/ou Liste complémentaire (LC) priorisent. <i>Attention, si vous ne vous connectez pas pour prioriser, vous serez considéré comme un étudiant ayant Abandonné</i>	www.univ-angers.fr/scolpluripass	
		Affectation définitive après oraux	Vous visualisez sur le WEB vos notes et vous pouvez imprimer vos relevés de notes	ENT Étudiant / Scolarité / Mes relevés de notes	Début juillet
		Vous consultez les affectations définitives	www.univ-angers.fr/scolpluripass		
	Jury filières Santé MEM			Début juillet	
PLURIPASS L1 - Session 2	Examens (rattrapage) de session 2			Fin juin	
	Jury de parcours session 2			Début juillet	
	Résultats	Vous visualisez sur le WEB vos notes et vous pouvez imprimer vos relevés de notes	ENT Étudiant / Scolarité / Mes relevés de notes	Début juillet	

Sous réserve de modifications

Schéma des études médicales



Enseignements théoriques et stages obligatoires

Autres formations possibles selon spécialités ou exercices

D.E.S. : Diplôme d'Etudes Spécialisées

Master 1 Recherche : Initiation à la recherche par la recherche. Cours parallèle aux études médicales, pharmaceutiques, odontologiques, vétérinaires et sages-femmes.

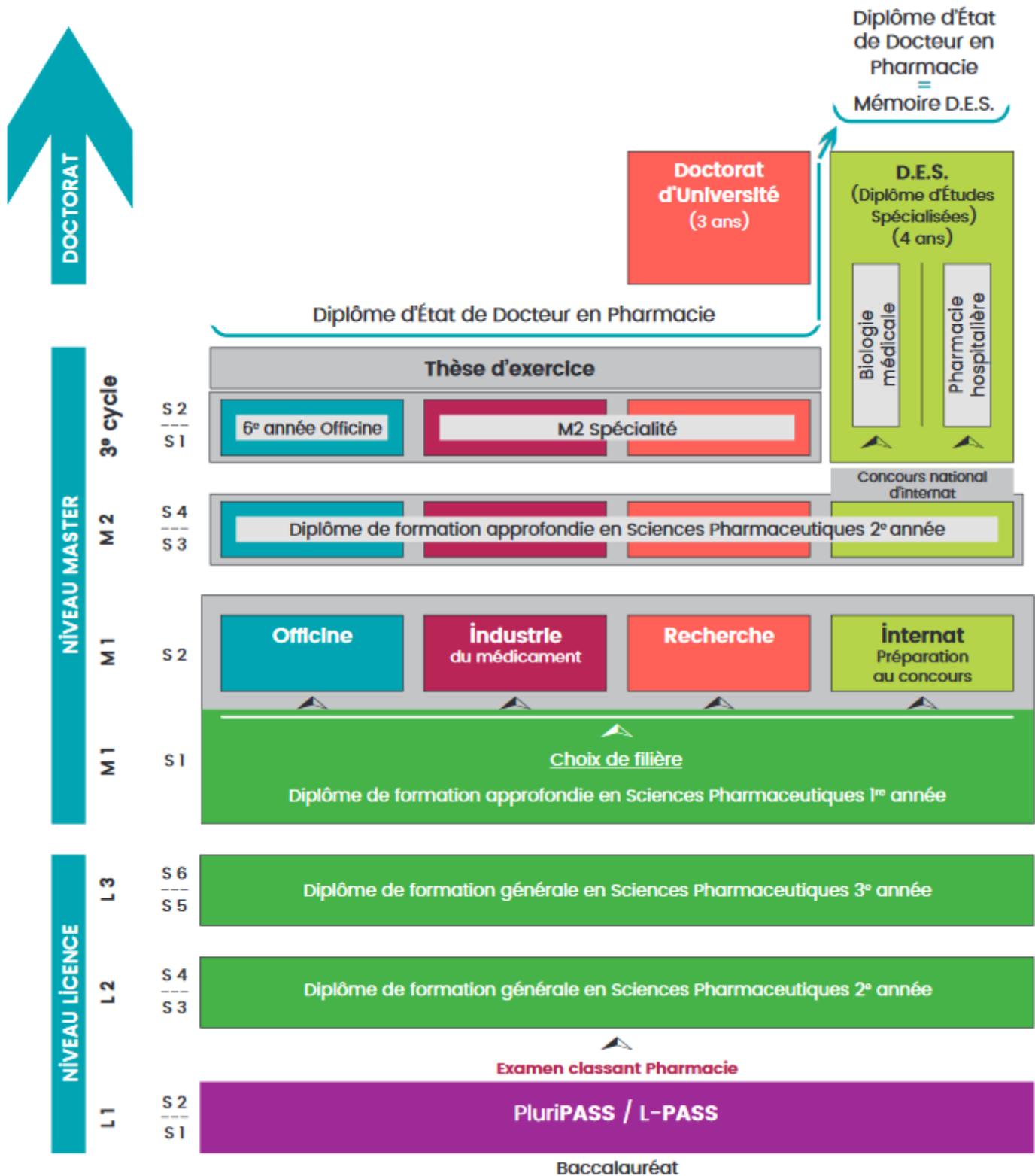
D.F.G.S.M. : Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales

► **FACULTÉ DE SANTÉ - DÉPARTEMENT DE MEDECINE**

28 rue Roger Amsler - 49045 ANGERS Cedex 01

02.41.73.58.00

Schéma des études de pharmacie



► **FACULTE DE SANTE - DEPARTEMENT DE PHARMACIE**

16 bd Daviers - 49045 ANGERS Cedex 01

02.41.22.66.00

Schéma des études d'odontologie

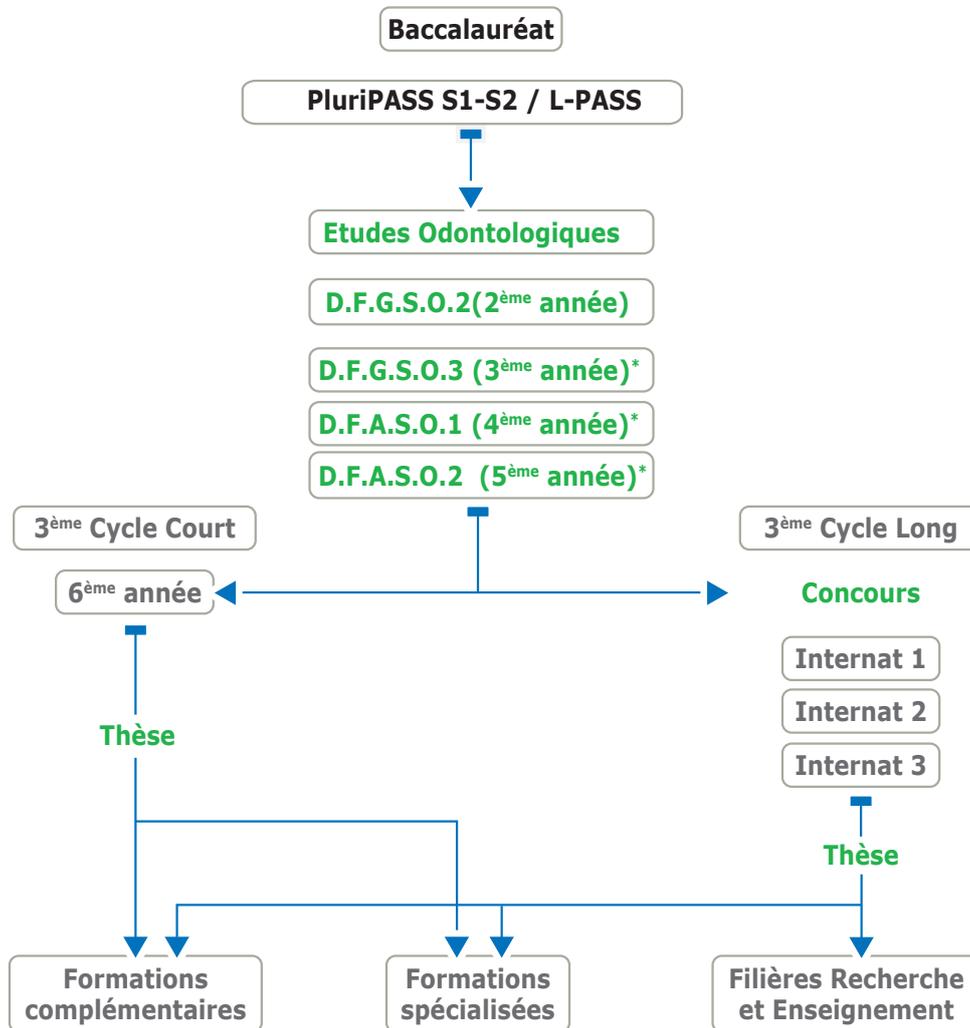
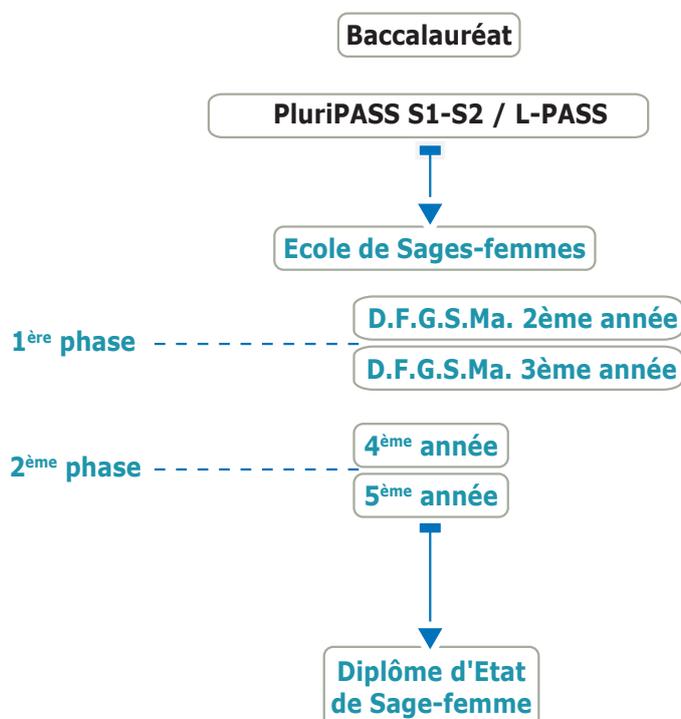


Schéma des études de sages-femmes



D.F.G.S.Ma. : Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques

► ECOLE DE SAGES FEMMES

28 rue Roger Amsler
49045 Angers cedex 01
02.41.73.59.79

Descriptif des études de masso-kinésithérapie*

La formation théorique et clinique se découpe en 2 cycles de 2 ans, soit une durée de 4 ans et 3450 heures de formation.

Les acquisitions se réalisent au cours d'une formation par alternance d'enseignements à l'institut de formation et sur les terrains de stage cliniques.

Au cours de sa formation, l'étudiant validera 32 Unités d'Enseignement (UE) réparties en trois socles :

- | Enseignements fondamentaux : 5 UE en cycle 1 et 5 UE en cycle 2
- | Science et ingénierie en Masso-Kinésithérapie : 2 UE en cycle 1 et 6 UE en cycle 2
- | Approfondissement et professionnalisation : 6 UE en cycle 1 et 8 UE en cycle 2

La validation du contenu de ces UE se réalise de façon semestrielle au cours de partiels comportant des épreuves écrites, des rendus de dossiers, des soutenances orales et des validations pratiques.

Au cours de sa formation l'étudiant validera ainsi les 11 compétences du référentiel de formation :

- | **Compétence 1** : Analyser et évaluer sur le plan kinésithérapique une personne, sa situation et élaborer un diagnostic kinésithérapique
- | **Compétence 2** : Concevoir et conduire un projet thérapeutique en masso-kinésithérapie, adapté au patient et à sa situation
- | **Compétence 3** : Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage
- | **Compétence 4** : Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une séance de masso-kinésithérapie
- | **Compétence 5** : Établir et entretenir une relation et une communication dans un contexte d'intervention en masso-kinésithérapie
- | **Compétence 6** : Concevoir et mettre en œuvre une prestation de conseil et d'expertise dans le champ de la masso-kinésithérapie
- | **Compétence 7** : Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle
- | **Compétence 8** : Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
- | **Compétence 9** : Gérer ou organiser une structure individuelle ou collective en optimisant les ressources
- | **Compétence 10** : Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
- | **Compétence 11** : Informer et former les professionnels et les personnes en formation

Formation clinique

Les compétences cliniques sont développées au cours des mises en stages. La formation permet aux étudiants de valider une période de stage pour chacun des semestres de la formation (en moyenne 6 semaines). Ainsi 630 heures en cycle 1 et 840 heures en cycle 2 sont dédiées à l'immersion en milieu professionnel.



▶ **IFMK - INSTITUT DE FORMATION EN MASSO-KINÉSITHÉRAPIE**
116 rue de Nantes - BP 90821
53008 LAVAL CEDEX
Tel : 02.43.66.51.69
mail : ifmk@chlaval.fr site internet : www.chlaval.fr

* La poursuite de cette formation est soumise à une tarification dépendante de l'IFMK

Poursuite d'études à l'Université d'Angers et à le Mans Université

Document mis à jour le 24/08/20



Pluripass
PARCOURS ANGERS SCIENCES DE LA SANTÉ

**Que faire après
ma L1 Pluripass
validée ?**

Attention : certaines
formations sont sélectives
à l'entrée ou sous
conditions → évaluation
des dossiers par la
commission pédagogique
de chaque formation

Filières santé contingentées
2^e année

- Médecine
- Pharmacie
- Odontologie
- Maïeutique
- Kinésithérapie

Licence (L2)
2^e chance d'accès aux FS

DUT (2^e année)
2^e chance d'accès aux FS

- Droit
- Economie - Gestion
- Tourisme et culture (ESTHUA)
- Sciences de la vie et de la terre
- Mathématiques
- Physique/Chimie
- Informatique
- Lettres
- LEA
- LLCER
- Histoire
- Géographie
- Psychologie
- 2^e année DUT
Génie biologique :
sans 2^e chance
- STAPS Le Mans : sans 2^e chance
- STAPS IFEPSA (UCO) : sans 2^e chance

Ecoles d'ingénieurs
accès en 2^e année de prépa intégrée
Sans 2^e chance d'accès aux FS

- ENSIM
- ESA
- ESEO
- ESAIP
- Infirmier
- Ergothérapeute
- Manipulateur radio
- Tech. Laboratoire médical
- Orthophoniste
- ESIEA
- ISTOM
- ISPA Alençon
- Autres...
- Assistant social
- Educateur de jeunes enfants
- Educateur spécialisé
- Educateur technique spécialisé

Paramédical – Social
accès en 1^{ère} année via Parcoursup

- **Via parcoursup :**
- Autres licences
- Autres écoles d'ingénieurs
- Ecoles de commerce
- Instituts d'études politiques
- Ecoles d'architecture
- DCG (comptabilité)
- CPGE (classes prépa)
- DUT / BTS / BTSA...
- **Hors parcoursup :**
- Aide-soignant
- Assistant de régulation médicale
- Ambulancier
- Préparateur en pharmacie
- Assistant vétérinaire
- Assistant dentaire
- Ostéopathe
- ...

Autres
accès en 1^{ère} année

Pour la Licence de Droit, rendez-vous sur :

► <https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-de-droit-d-economie-et-de-gestion/formations/droit.html>

Pour la Licence de Sciences économiques et de de gestion, rendez-vous sur :

► <https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-de-droit-d-economie-et-de-gestion/formations/droit.html>

Pour la double Licence Droit-Economie, rendez-vous sur :

► <https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-de-droit-d-economie-et-de-gestion/formations/droit.html>

Pour la Licence de Psychologie, rendez-vous sur :

► <https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-des-lettres-langues-et-sciences-humaines/formations.html>

Pour la Licence mention Sciences Sociales (ESTHUA)

► <https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/ufr-esthua-tourisme-et-culture/formations.html>

Pour la Licence d'Informatique, rendez-vous sur :

► <https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-des-sciences/formations/licence.html>

Pour la Licence de Mathématiques, rendez-vous sur :

► <https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-des-sciences/formations/licence.html>

Pour la Licence de Sciences chimiques et physique, rendez-vous sur :

► <https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-des-sciences/formations/licence.html>

Pour la Licence de Sciences du vivant et géosciences, rendez-vous sur :

► <https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-des-sciences/formations/licence.html>

Diplôme d'ingénieur Polytech, rendez-vous sur :

► <http://www.polytech-angers.fr/fr/index.html>

► Cursus Master Ingénierie :

- CMI PSI (Photonique Signal Imagerie)
- CMI CE (Chimie Environnement)
- CMI BSV (Biologie Systémique du Végétal)

et pour les autres, rendez-vous sur le site de le Mans Université :

(http://www.univ-lemans.fr/fr/formation/l_offre_de_formation.html)



Annexes

Social - Pratique

I CLOUS

Se loger, se nourrir, les aides, voyager

Pour favoriser et améliorer les conditions de vie des étudiants... le CLOUS (**Centre Local des Œuvres Universitaires et Sociales**) est à votre disposition :

CLOUS - Cité Universitaire Belle-Beille
8 Bd Vctor Beaussier
49000 ANGERS
02.41.25.45.80 (du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h)
<http://www.crous-nantes.fr>

I SUIO-IP

Servir Universitaire d'Information et d'Orientation - Insertion Professionnelle

SUIOP-IP
"La Passerelle" - 2 rue Lakanal
49045 ANGERS Cedex 01
02.44.68.86.20
suio@univ-angers.fr

I SUAPS

Des activités sportives

Le SUAPS (**Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives**) vous propose une pratique libre par activités hebdomadaires, des manifestations ponctuelles...

Complexe Sportif Universitaire - 6 Bd Beaussier (Belle Beille)
B.P. 82022 - 49016 ANGERS Cedex 01
02.41.22.69.49
<http://www.univ-angers.fr/suaps>

Et au gymnase en face du lycée Jean-Moulin les mercredis et vendredis de 12h45 à 13h30 : activités Fitness, renforcement musculaire et bodycombat.

I Le SUMPPS

SUMPPS (le **Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé**)
Faculté des Sciences -Bâtiment A - bld Lavoisier
49000 ANGERS
02.41.22.69.10
<http://www.univ-angers.fr/sumpps>

I Handi3A - Relais Handicap

«La Passerelle» - 2 rue Lakanal
49032 ANGERS Cedex 01
02.41.22.64.20
handi3a@univ-angers.fr
<http://www.univ-angers.fr/fr/vie-a-l-universite/handi-3a.html>

I Ligne tramway

PLAN BUS-TRAM

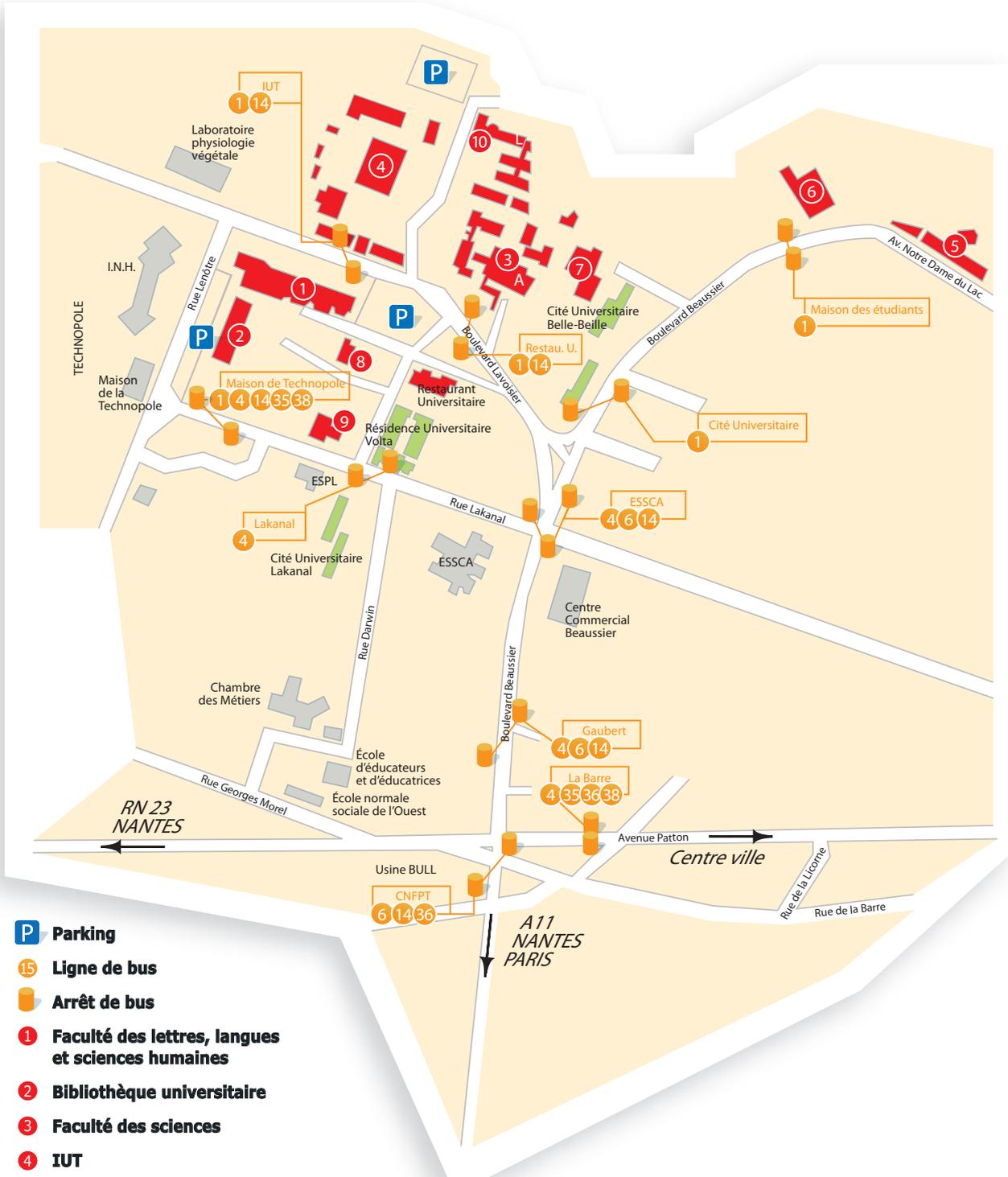


N.B. : représentation schématique du réseau, les distances entre les arrêts ne correspondent pas à la réalité

© latitude-cartographie

I Plan campus Belle-Beille

CAMPUS BELLE-BEILLE

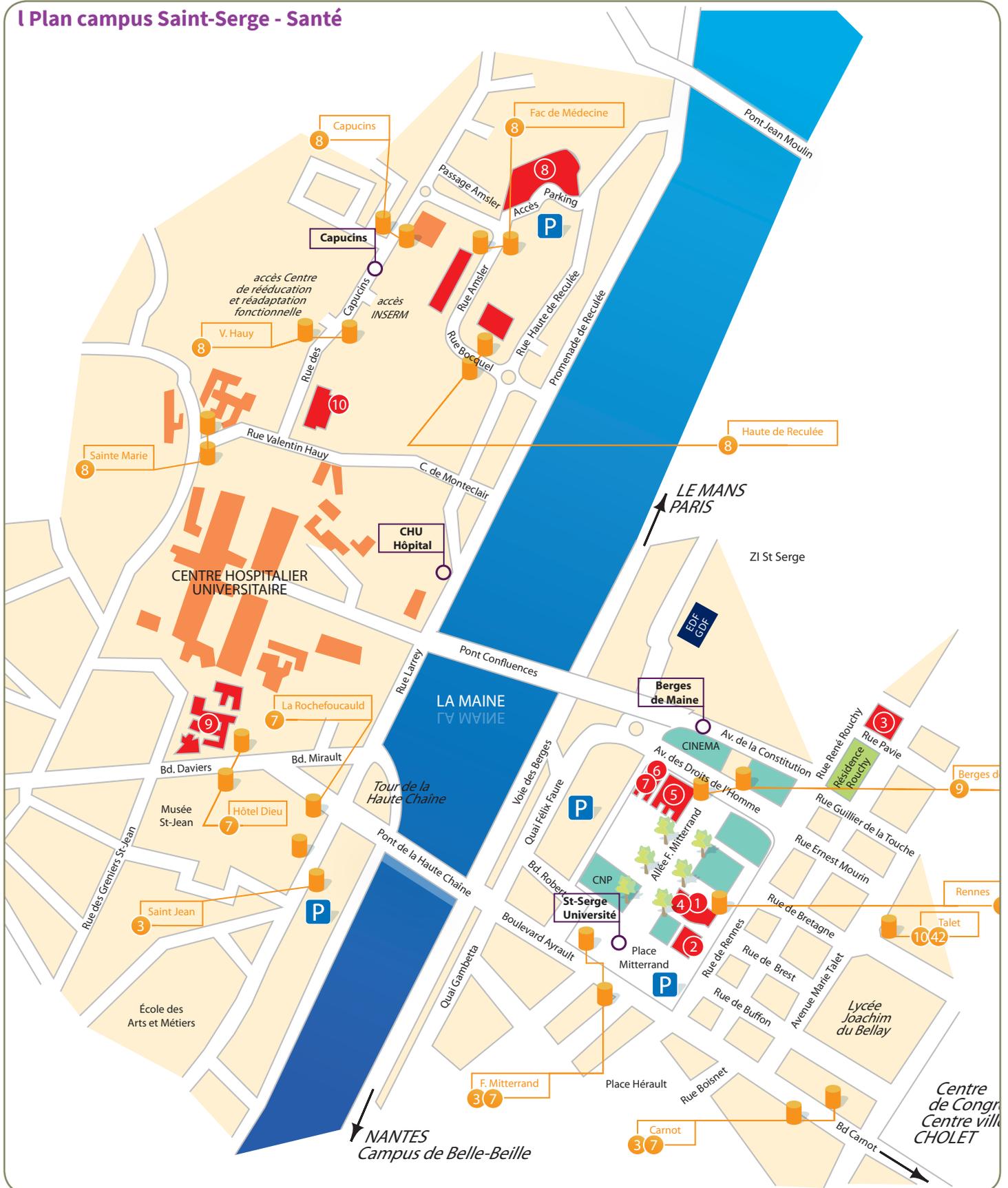


- P** Parking
- 15** Ligne de bus
- 🚏** Arrêt de bus
- 1** Faculté des lettres, langues et sciences humaines
- 2** Bibliothèque universitaire
- 3** Faculté des sciences
- 4** IUT
- 5** ISTIA (Institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers)
- 6** SUMPPS
- 7** Centre sportif (SUAPS)

I Plan campus Saint-Serge - Santé (légende)

-  **Parking**
-  **Arrêt de tram**
-  **Ligne de bus**
-  **Arrêt de bus**
-  **Présidence de l'université**
-  **Direction des affaires financières**
-  **Direction des enseignements et de la vie étudiante
Direction de la formation continue**
-  **Direction de la culture et des initiatives
Espace culturel**
-  **Faculté de droit, d'économie et de gestion**
-  **Bibliothèque et restaurant universitaires**
-  **UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment
et des services (IMIS-ESTHUA)**
-  **Faculté de médecine**
-  **UFR Sciences pharmaceutiques
et ingénierie de la santé (Pharmacie-ISSBA)**
-  **Institut de biologie en santé (PBH-IRIS)**
-  **Cités universitaires**

I Plan campus Saint-Serge - Santé



**Nous vous souhaitons
une très bonne année PluriPASS !**

